

Banque africaine de développement Fonds africain de développement



ANGOLA

Document de stratégie pays

2011-2015

et

Revue de la performance du portefeuille pays 2010

**Département régional — Sud B (ORSB)
Janvier 2011**

TABLE DES MATIÈRES

Dates clés, équivalences monétaires, sigles et abréviations.....	iii-iv
RÉSUMÉ ANALYTIQUE.....	v-vi
I. INTRODUCTION.....	1
II. CONTEXTE ET PERSPECTIVES DU PAYS.....	2
2.1. Contexte politique et économique.....	2
2.2. Contexte social.....	7
2.3. Contexte de l'environnement économique.....	9
2.4. Options stratégiques nationales	12
A. Cadre stratégique.....	12
B. Faiblesses et défis.....	13
C. Atouts et opportunités.....	14
2.5. Évolution récente en matière de coordination de l'aide.....	14
2.6. Positionnement du Groupe de la Banque en Angola.....	15
2.7. Expérience acquise et enseignements tirés du précédent DSP.....	16
III. STRATÉGIE DU GROUPE DE LA BANQUE POUR L'ANGOLA.....	17
3.1. Justification de la stratégie proposée du Groupe de la Banque.....	17
3.2. Résultats attendus et cibles.....	19
3.3. Suivi et évaluation.....	19
3.4. Questions liées au dialogue pays	20
3.5. Risques potentiels et mesures d'atténuation	20
IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATION.....	23
ANNEXES	
I. Matrice de suivi des résultats.....	1
II. Revue de la performance du portefeuille pays 2010.....	7
III. Projets actifs.....	23
IV. Opérations indicatives 2011-2015 du Groupe de la Banque pour l'Angola.....	24
V. Politiques et objectifs de l'accord de confirmation du FMI pour 2010.....	25
VI. Politiques stratégiques de développement du gouvernement et du MPLA.....	26
VII. Appui des partenaires de développement	27
VIII. Quelques indicateurs macroéconomiques.....	28
IX. Indicateurs de développement.....	29
X. Objectifs du Millénaire pour le développement.....	30
XI. Indicateurs socioéconomiques comparatifs.....	31
XII. Carte politique de l'Angola.....	32
RÉFÉRENCES	33

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

APD	:	Aide publique au développement
ASS	:	Afrique subsaharienne
BAD	:	Banque africaine de développement
BEP	:	Bureau d'étude et de planification
BIRD	:	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
BNA	:	Banque centrale d'Angola
BM	:	Banque mondiale
CDMT	:	Cadre de Dépenses à moyen terme
CEP	:	Cellule de mise en œuvre de projet
CET	:	Construire-exploiter-transférer
CEMAC	:	Communauté économique des États d'Afrique centrale
CFB/L/M	:	Caminho Ferro (chemin de fer) Luanda/Benguela/Moçamêdes
CGP	:	Cellule de gestion de projet
COMESA	:	Marché commun d'Afrique orientale et australe
CPLP	:	Communauté des pays de langue portugaise
CPPR	:	Revue de la performance du portefeuille pays
DB10	:	Rapport Doing Business 2010, Banque Mondiale
DOSP	:	Département des opérations du secteur privé
DP	:	Décret présidentiel
DSIR	:	Documents de stratégie d'intégration régionale
DSP	:	Document de stratégie pays
DSPAR	:	Document de stratégie-pays axé sur les Résultats
DSRP	:	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
EES	:	Etudes économiques et sectorielles
EGP	:	Equipe de gestion du projet
EPIP	:	Evaluation des Politiques et des Institutions des Pays
FAD	:	Fonds africain de développement
FAPP	:	Forum annuel des parties prenantes
FIDA	:	Fonds international de développement agricole
FMI	:	Fonds monétaire international
GFP	:	Gestion des finances publiques
GoA	:	Gouvernement angolais
ICBPR	:	Renforcement des capacités institutionnelles pour la réduction de la pauvreté
IDE	:	Investissement direct étranger
INE	:	Institut national de la statistique
IPC	:	Indicateur de performance clé
M-PME	:	Micro, Petites et moyennes entreprises
MINEC	:	Ministère de la Coordination économique
MINFAMU	:	Ministère de la Famille et de la Promotion de la femme
MINFIN	:	Ministère de Finances
MINPLAN	:	Ministère du Plan
MPLA	:	Movimento Popular de Libertação de Angola
NEPAD	:	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
OMD	:	Objectifs du Millénaire pour le développement
OMC	:	Organisation mondiale du commerce
OMS	:	Organisation mondiale de santé
OSC	:	Organisation de la société civile
PEFA	:	(Programme) Dépenses publiques et responsabilité financière
PIB	:	Produit intérieur brut

ORSB — DOCUMENT DE STRATÉGIE PAYS 2011-2015 DE L'ANGOLA

PIP	:	Programme/Projet d'investissement public
PD	:	Partenaires Au Développement
PISU	:	Cellule d'appui à l'exécution des projet
PFR	:	Pays à faible revenu
PME	:	Petites et moyennes entreprises
PNUD	:	Programme des Nations Unies pour le développement
PPP	:	Partenariat public-privé
PRI	:	Pays à revenu intermédiaire
PAPP	:	Plan d'amélioration du portefeuille pays
RADSP	:	Rapport D'Achèvement du Document de Stratégie Pays
RAP	:	Rapport d'achèvement de projet
RDC	:	République démocratique du Congo
RDH	:	Rapport sur le développement humain
S&E	:	Suivi et évaluation
SADC	:	Communauté de développement de l'Afrique australe
SBA	:	IMF stand-by arrangement
SIR	:	Stratégie d'intégration régionale
SMT	:	Stratégie à moyen terme
TIC	:	Technologie de l'information et de la communication
UC	:	Unité de compte
UE	:	Union européenne
UNITA	:	Union Nationale pour l'indépendance totale de l'Angola
USAID	:	Agence américaine pour le développement international
VIH/SIDA	:	Virus d'immunodéficience humaine / syndrome d'immunodéficience acquise

DATES CLÉS

Mission conjointe de préparation de la Stratégie d'aide pays et du DSP	Janvier 2009
Mission de préparation préliminaire du DSP	Novembre/décembre 2009
Mission de négociation du DSP	Avril 2010
Mission d'identification de la réserve du DSP	Août 2010
Réunion de l'équipe nationale	10 octobre 2010
Réunion d'OpsCom	27 octobre 2010
Mission de concertation sur le DSP	15 - 17 novembre 2010
Examen par le Conseil (date indicative)	Février 2011

ÉQUIVALENCES MONÉTAIRES

(Taux en vigueur en janvier 2011)

Unité monétaire	=	Kwanza angolais
1,0 UC	=	140,79 kwanzas angolais
1,0 UC	=	1,54 dollar
1,0 UC	=	1,16 euro
1,0 dollar	=	91,42 kwanzas angolais

Exercice budgétaire

1^{er} janvier - 31 décembre

REMERCIEMENTS

Le présent document a été préparé par l'équipe nationale de l'Angola, composée de M. A. Almeida Santos, Économiste pays supérieur et chef de projet, ORSB (poste 2330) ; M. S. Martin, Spécialiste en chef, Économie, ORSB (poste 3526) ; M. Joseph Ribeiro, Représentant résident, AOFO (poste 2427) ; Mme N. Barreto Gomes, Chargée du programme pays principal, AOFO (poste 2281) ; M. C. Mollinedo, Macroéconomiste, OSGE (poste 3912) ; M. J. Cunha, Jeune professionnel, OSHD, (poste 3819) ; M. L. Kiggundu, Spécialiste principal, Infrastructure, TZFO (poste 6510) ; Mme Elizabeth Mugguti, Ingénieur électricien supérieure, ONEC (poste 3267) ; M. E. Negash, Ingénieur électricien en chef (poste 3931) ; M. Z. Bellot, Chargé d'investissement, ONEC (poste 2276) ; Mme N. Ogal, Ingénieur supérieur, Eau et assainissement, OWAS (poste 3116) ; M. F. Soares da Gama, Jeune professionnel, OSGE (poste 3827) ; M. T. Mkandawire, Chargé de gestion financière supérieur OSAN (poste 3897) ; Mlle Barbara Oliveira Ramos, Jeune professionnel (poste 3704). Il convient par ailleurs d'adresser un témoignage de gratitude, pour sa contribution, à M. Martim de Faria e Maya, Chargé du programme pays en chef, ORSB (poste 2535).

L'évaluation par les pairs a été effectuée par M. R. Westling, Consultant, OPSM (poste 3357) ; M. C. Mollinedo, Macroéconomiste, OSGE (poste 3912) ; et Mme S. Chinnien, Économiste pays supérieur, OSGE (poste 3536). Le document a été évalué par Mme Karen Rot-Münstermann, Responsable en chef de la mobilisation des ressources, ORMU (poste 3457), M. John Sande kaNyarubona, Spécialiste en chef, Politique, ORPC (poste 2493) et M. S. Muller, Économiste en chef, Politique, ORQR (poste 3416), dans le cadre du Programme pilote du DSP relatif à la revue de l'état de préparation d'ORQR.

Pour toute question concernant le rapport, prière de s'adresser à M. C. Ojukwu, Directeur d'ORSB, M. S. Martin, Spécialiste en chef, Économie, ORSB, et M. A. Almeida Santos, Économiste pays supérieur, ORSB.

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

1. Le Document de stratégie pays (DSP) de l'Angola, qui couvre la période 2011-2015, est l'aboutissement de deux années de pourparlers et il annonce deux événements marquants dans les relations entre la Banque et le pays, à savoir : i) la décision de la direction de classer l'Angola comme pays de catégorie C, conformément aux critères énoncés dans la politique de crédit du Groupe de la Banque ; l'application du nouveau cadre de transition pour les pays remplissant les critères de reclassement ou de reclassement inversé permettra à l'Angola d'accéder, à titre de pays à revenu intermédiaire, aux ressources non concessionnelles BAD ainsi qu'aux ressources concessionnelles FAD durant une période transitoire de deux ans ; et ii) le fait que le bureau extérieur en Angola sera bientôt fonctionnel. Le présent DSP a été préparé dans le cadre d'un vaste dialogue avec les autorités, en vue d'assurer sa plus grande appropriation par le pays. Le rapport s'inspire par ailleurs des enseignements tirés de la Revue de la performance du portefeuille pays (CPPR) ci-joint en annexe.

2. L'Angola se distingue par son contexte sur le continent. D'une part, il s'agit d'un pays sortant d'un conflit aux prises avec des niveaux élevés de pauvreté, dont l'appareil étatique est fragile, le réseau d'infrastructures fortement déficient et toujours en cours de reconstruction, l'administration publique inefficace, et qui fait face à de difficiles problèmes de gouvernance. D'autre part, l'Angola a une économie dynamique qui, en moins d'une décennie de paix, l'a fait passer d'un pays à faible revenu doté d'un système à planification centrale à une économie de marché à revenu intermédiaire. En dépit de ses nombreuses difficultés, l'Angola est un pays prospère dont l'économie est en plein essor et qui aspire légitimement à jouer un rôle de premier plan en Afrique.

3. Après 27 années d'un conflit qui s'est achevé en 2002, la stabilité politique et le règne de la paix ont préparé le terrain à une forte expansion économique stimulée par la production du pétrole. Dans la foulée de la revue de la constitution en 2010, un régime présidentiel a été officiellement institué. José Eduardo dos Santos, au pouvoir depuis 1979, sera président jusqu'en 2012 au moins. Les taux de croissance de l'Angola entre 2003 et 2008 se sont établis à près de 17 % en moyenne, aussi le pays s'est-il retrouvé à plusieurs reprises parmi les trois économies affichant la plus rapide croissance au monde. Dès 2008, le plan de stabilité macroéconomique « assurée de l'intérieur » a permis de réduire l'inflation, laquelle est passée de plus de 70 % à 13 % ; d'accumuler des réserves, portant celles-ci à 18 milliards de dollars ; de maîtriser la dette extérieure, qui s'est fixée à environ 13 % du PIB ; et d'établir efficacement une parité fixe entre le kwanza et le dollar.

4. Une dépendance excessive envers les recettes fiscales tirées du pétrole expose le pays à des chocs budgétaires et liés aux termes de l'échange. Le pétrole représente 95 % de toutes les exportations et génère 79,5 % des recettes budgétaires. En dépit du fardeau financier du coûteux plan de reconstruction, et du niveau élevé des investissements effectués pour renforcer la prestation des services publics de base, en particulier dans les secteurs sociaux, les recettes pétrolières ont garanti des excédents budgétaires consécutifs de 2003 à 2008. La crise économique mondiale de 2009 a réduit la demande de pétrole et suscité un choc lié aux termes de l'échange. Le pays a enregistré une croissance négligeable et souffert d'une crise budgétaire. Le gouvernement angolais a signé avec le Fonds monétaire international (FMI) un accord de confirmation de 1,4 milliard de dollars visant à alléger la pression sur les liquidités immédiates, à accroître la confiance vis-à-vis du marché, et à rétablir une position macroéconomique durable. Le programme de réformes a pour objet d'accroître la solidité budgétaire structurelle à moyen terme, grâce à la croissance du secteur non pétrolier. En 2010, l'Angola devrait retrouver le chemin de la croissance, celle-ci s'élevant à 5,9 %.

5. Le pays présente de profondes déficiences sociales et infrastructurelles qui entravent le développement social et la croissance économique. En dépit des progrès constants réalisés sur le plan de l'amélioration des conditions sociales depuis 2002, l'Angola continue d'éprouver d'énormes difficultés à réduire la pauvreté et les inégalités. Des générations ont pâti des décennies de privation d'accès aux services de base comme ceux d'éducation et de santé, ainsi qu'aux infrastructures indispensables au développement social et à la croissance économique.

6. La stratégie économique et de développement générale mise en œuvre par le gouvernement vise à **promouvoir ainsi qu'à accélérer la croissance et la compétitivité, en diversifiant l'économie et en faisant reculer la pauvreté.** La récente crise financière a démontré que malgré les ressources financières considérables investies pour appuyer ce programme, **les principaux défis** résident dans la mise en place d'un solide secteur privé non pétrolier qui peut générer les recettes financières requises pour obtenir un solde budgétaire durable, créer des emplois et améliorer le bien-être de la population. À son tour, l'utilisation efficace de ces ressources non renouvelables exige du gouvernement une plus grande responsabilité et une capacité renforcée en matière de gestion efficace du secteur public.

7. La précédente stratégie de la Banque a connu un succès limité. Elle ciblait la réduction de la **pauvreté en milieu rural** et la création d'un environnement propice au développement du secteur privé. Même si ces piliers stratégiques étaient pertinents, le manque d'appropriation nationale, l'absence d'un programme cohérent d'appui à la stratégie et la piètre performance globale du portefeuille ont conduit à des résultats insatisfaisants. Le manque d'appropriation a été désigné comme la principale contrainte. La conception du présent DSP a fortement mis **l'accent sur l'appropriation**, en tirant pleinement parti des programmes stratégiques nationaux disponibles et des réserves de projets pour son intervention. En l'absence de mécanismes de coordination de l'aide, la Banque cherche à assurer une efficace coordination avec les principaux partenaires de développement, en particulier le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Banque mondiale, qui sont confrontés à des difficultés similaires dans leurs interventions dans le pays.

8. Le DSP aligne la stratégie institutionnelle du Groupe de la Banque sur la stratégie gouvernementale qui vise à assurer la diversification de l'économie grâce à une croissance impulsée par le secteur privé non pétrolier, laquelle crée des emplois et favorise la réduction de la pauvreté. À cette fin, le DSP articule l'engagement de la Banque autour de deux piliers : *i) donner une impulsion à la compétitivité de l'économie et ii) appuyer l'aménagement des infrastructures économiques.*

9. Plus précisément, dans le cadre du premier pilier, le programme du DSP visera à i) encourager l'entrepreneuriat et développer les PME, ii) aider le gouvernement angolais à planifier et à gérer le programme d'investissement public, et iii) aider le gouvernement à renforcer sa capacité de concevoir, de lancer et de gérer le partenariat public-privé (PPP). Dans le deuxième pilier, le DSP s'attachera à *iv) financer l'aménagement des infrastructures et vi) appuyer l'entretien des infrastructures.*

10. Cette stratégie met l'accent sur l'utilisation des ressources BAD en Angola, lequel est désormais considéré comme un pays à revenu intermédiaire. Les opérations de conception tiendront compte d'une utilisation souple des instruments de financement disponibles : les ressources BAD avec un plus grand recours au guichet du secteur privé, notamment une combinaison de financement public-privé ; ii) l'enveloppe du FAD-12 couvrant la période transitoire ; et iii) l'accès aux dons réservés aux pays à revenu intermédiaire et aux fonds fiduciaires. En raison de la récente mise à jour de la cote de crédit du pays, le programme sera revu en 2013.

11. Le Conseil est prié d'examiner dûment et d'approuver le Document de stratégie pays de l'Angola pour la période 2011-2015.

I. INTRODUCTION

1.1 Le présent Document de stratégie pays (DSP) décrit la stratégie d'engagement de la Banque en Angola pour la période 2011-2015. Il contient les conclusions de la Revue de la performance du portefeuille pays¹ (CPPR) et fait fond sur la stratégie 2005-2007 ultérieurement mise à jour jusqu'en 2009. Sa présentation a été principalement retardée en raison de l'incertitude entourant la cote de solvabilité de l'Angola.

1.2 Le présent DSP tient compte du cadre de transition pour les pays remplissant les critères de reclassement ou de reclassement inversé qui sera présenté incessamment au Conseil, dans le cadre de l'engagement pris par la direction, lors des discussions relatives à la reconstitution des ressources du FAD-12, de proposer une politique de reclassement. Comme convenu dans le Rapport sur le FAD-12 (ADF/BG/WP/2010/06), l'une des caractéristiques du cadre de transition sera la réduction progressive des ressources FAD et l'introduction graduelle des ressources BAD durant une période transitoire dont la durée sera déterminée au cas par cas, en fonction de la situation du pays. Une telle démarche permet d'assurer un processus harmonieux de transition.

1.3 **Classement de l'Angola comme pays à revenu intermédiaire.** En raison de la performance de son économie au cours des dix dernières années, l'Angola a rempli les conditions de revenu par habitant fixées par l'IDA et le FAD pour le classement dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire. Le Département de la gestion financière de la Banque a établi que le pays est solvable conformément aux critères de la politique de crédit du Groupe de la Banque. L'Angola est considéré comme pouvant supporter initialement un plafond de prêts durables non concessionnels situé dans la fourchette de 75

millions d'UC à 175 millions par an. Ce chiffre indicatif devrait augmenter au cours des prochaines années, selon la performance du pays.

Encadré 1 : critères de reclassement à une catégorie supérieure

Critères du Groupe de la Banque pour le reclassement à la catégorie C :

1. Revenu national brut par habitant supérieur au seuil opérationnel² de l'IDA pendant plus de deux années consécutives : le revenu national brut de l'Angola est supérieur au seuil opérationnel depuis 2005. Les estimations préliminaires de la Banque en ce qui concerne le revenu national brut par habitant en 2009 s'établissent à environ 3 490 dollars, soit plus de 200 % au-dessus du seuil.

2. Éligibilité présumée aux financements non concessionnels de la BIRD/BAD

Le Département de la gestion financière de la Banque a évalué l'Angola sur la base des huit critères retenus par la Banque pour mesurer la solvabilité de chaque pays : risque politique ; dette extérieure et liquidité ; politique budgétaire et fardeau de la dette publique ; risques liés à la balance des paiements ; structure économique et perspectives de croissance ; politique monétaire et de change ; risques pour le secteur financier ; et dette et vulnérabilité du secteur des entreprises. Le pays a été jugé solvable.

- La Banque mondiale a jugé le pays éligible aux financements non concessionnels de la BIRD.
- Le pays a reçu une cote de crédit favorable des grandes agences internationales de notation.
- L'analyse de soutenabilité de la dette du FMI indique que le ratio de la dette extérieure au PIB restera généralement stable à environ 20 %.

1.4 La direction a par conséquent décidé qu'à compter du 1^{er} janvier 2011, l'Angola est un pays de catégorie C, c'est-à-dire un pays à revenu intermédiaire entièrement solvable, conformément aux critères énoncés dans la politique de crédit du Groupe de la Banque (ADB/BD/WP/95/79 et ADB/BD/WP/98/33) (voir encadré 1). En tant que pays de catégorie C, l'Angola est éligible au crédit souverain et non

¹ Le CPPR intégral figure en annexe II du présent document.

² Le seuil opérationnel pour l'éligibilité aux financements de l'IDA, au titre de l'exercice budgétaire 2010 (juillet 2009-juin 2010), était un revenu national brut par habitant de 1 135 dollars en 2008, calculé en utilisant la méthodologie Atlas, et au titre de l'exercice 2011 (juillet 2010-juin 2011), un revenu national brut par habitant de 1 165 dollars en 2009.

souverain du guichet BAD. Qui plus est, dans le nouveau cadre de transition, l'Angola doit continuer d'avoir accès aux ressources non concessionnelles du guichet FAD pendant une période supplémentaire de deux ans, selon un barème dégressif : 100 % de l'allocation nominale basée sur la performance du pays en 2011 et 50 % de l'allocation nominale en 2012. De même, l'accès aux ressources BAD sera introduit progressivement au cours de cette période transitoire de deux ans : jusqu'à 50 % de la limite statutaire de prêt du pays en 2011 et jusqu'à 100 % à compter de 2012, sous réserve du plafond d'endettement extérieur établi dans le programme du FMI pour l'Angola.

1.5 En raison de la pénurie des données et des documents stratégiques, la stratégie a été élaborée dans le cadre d'un vaste dialogue avec les autorités. Elle est liée aux priorités nationales de développement telles que définies dans les documents stratégiques et de politique nationaux³. Avec en toile de fond la récente crise financière, le gouvernement subit des pressions sans cesse croissantes pour diversifier et restructurer son économie afin d'affranchir celle-ci de la dépendance envers l'industrie pétrolière, grâce au développement du secteur privé. La création d'emplois est une priorité nationale qui conduit à l'amélioration de la qualité de vie et à la cohésion sociale. À cette fin, le DSP articule l'engagement de la Banque autour de deux piliers :

- *Donner une impulsion à la compétitivité de l'économie*
- *Appuyer l'aménagement des infrastructures économiques.*

1.6 La stratégie contient un cadre flexible qui combine l'utilisation de ressources concessionnelles et non concessionnelles avec d'autres fonds fiduciaires disponibles et dons réservés aux pays à revenu intermédiaire pour identifier de nouvelles possibilités d'intervention de la Banque. Cette approche est guidée par de fortes synergies entre les trois

piliers de la stratégie de la Banque pour le développement du secteur privé, à savoir : i) les analyses diagnostiques et stratégiques, ii) les programmes de création d'un environnement plus propice, et iii) les investissements catalytiques non souverains. L'ouverture effective du bureau extérieur permettra de renforcer le dialogue pays et d'améliorer les connaissances locales de la Banque.

II. CONTEXTE ET PERSPECTIVES DU PAYS

2.1 Contexte politique et économique

Contexte politique

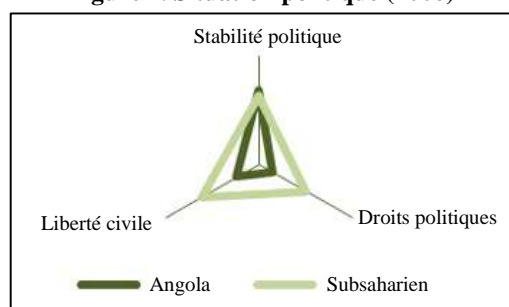
2.1.1 Le règne de la paix a des effets bénéfiques sur la scène politique. Après 27 ans d'une guerre civile qui s'est achevée en 2002, les premières élections législatives organisées dans le pays après la guerre ont eu lieu en septembre 2008. Le *Movimento Popular de Libertação de Angola* (MPLA), parti appuyant le président José Eduardo dos Santos, est sorti vainqueur avec 81 % des voix contre 10 % pour l'*União Nacional para a Independência Total de Angola* (UNITA). Ces élections ont été jugées équitables et transparentes par les observateurs internationaux, et leur dénouement pacifique a marqué un pas historique vers la démocratie (voir figure 1).

2.1.2 Une nouvelle constitution a été approuvée en 2010. Il était prévu que l'élection présidentielle suivrait les législatives. Toutefois, la domination du système politique par le MPLA et la majorité écrasante de celle-ci à l'Assemblée nationale ont permis une révision constitutionnelle en janvier 2010. En vertu du nouveau cadre constitutionnel, la décision relative à l'investiture des candidats à la présidence est maintenant prise par le parti majoritaire au parlement. Le président est désormais chef de l'État et commandant en chef des forces armées, et il remplace le premier ministre comme chef de l'exécutif. Avec ce changement, le président angolais José Eduardo

³ Voir annexe 6

dos Santos, au pouvoir depuis 1979, devrait rester en poste jusqu'en 2012 au moins.

Figure 1. Situation politique (2008)



Source : Département de la statistique de la BAD, utilisant les données du Forum économique mondial 2009

2.1.3 Les institutions politiques et l'administration publique se consolident.

Dans l'édition 2010 de l'indice Mo Ibrahim de la gouvernance en Afrique, l'Angola a reçu 39,3 points sur 100, se classant au 43^e rang sur le continent. La responsabilité politique est limitée, car la plupart des organisations de la société civile angolaise sont embryonnaires et leur capacité d'exercer de l'influence sur les questions de politique publique demeure faible. Les capacités administratives du pays requièrent un renforcement continu en vue d'assurer la prestation des services publics essentiels. Le risque de troubles sociaux s'est accru⁴ durant la crise économique. Le redressement économique en cours a atténué ce risque et l'Angola se présente comme un pays politiquement stable à moyen terme.

Gestion économique

Croissance et moteurs de croissance

2.1.4 La fin de la guerre civile a déclenché une forte expansion économique stimulée par l'augmentation de la production et des cours du pétrole. De 2003 à 2008, les taux de croissance de l'Angola s'établissaient à 17 % en moyenne, aussi le pays s'est-il retrouvé à plusieurs reprises parmi les trois économies affichant la croissance la plus rapide au monde. Dès 2008, le plan de stabilité macroéconomique « assurée de l'intérieur » a permis de réduire

l'inflation, laquelle est passée de plus de 70 % à 13 % ; d'accumuler des réserves, portant celles-ci à 18 milliards de dollars ; et de maîtriser la dette extérieure, qui s'établit à environ 13 % du PIB. Les abondantes recettes ont appuyé un vaste plan de reconstruction des infrastructures qui a permis au secteur privé non pétrolier d'afficher un taux de croissance supérieur à celui du secteur pétrolier au cours des cinq dernières années (tableau 1).

Tableau 1. Principales tendances macroéconomiques

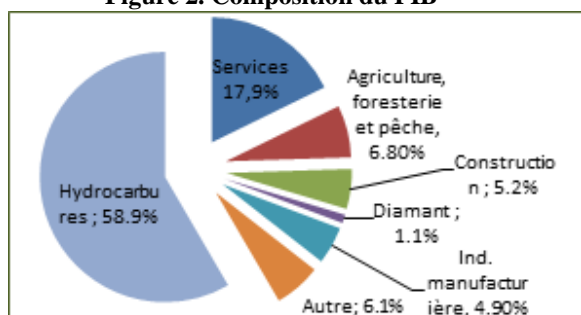
	2005	2006	2007	2008	2009	2010*
Croiss. PIB (%)	20.6	18.6	20.3	13.4	0.7	5.9
Croiss. secteur pétrolier (%)	23.1	13.1	20.3	13.3	0.9	5.0
Croiss. secteur non pétrolier (%)	14.1	27.5	20.1	14.8	8.2	6.6
Inflation (%)	18.5	12.2	11.8	13.2	14.0	13.0
Cpte courant extérieur**	16.8	25.2	15.9	7.6	-5.2	2.7
Ratio brut des coûts fixes***	4.1	8.6	11.3	17.8	13.3	17.2
Dette ext.-PIB	39.9	16.8	12.5	11.4	21.1	22.2
Compte financier**	6.5	6.6	14.2	14.3	-4.4	0.7

Source : gouvernement angolais et FMI 2010 ; *prévisions ; ** % du PIB ; *** en milliards de dollars

2.1.5 Une économie excessivement tributaire du secteur pétrolier et de la demande du secteur public. L'Angola a été le plus grand producteur de pétrole d'Afrique en 2010, avec environ 1,9 million de barils par jour. L'extraction est contrôlée conjointement par des multinationales étrangères et la compagnie pétrolière étatique de l'Angola, la Sonangol. Selon les analyses de l'industrie, la production de gaz naturel, estimée à 4,0 milliards de m³ en 2009, peut atteindre 16,3 milliards de m³ d'ici à 2014. Les réserves prouvées sont actuellement estimées à 270 milliards de m³. Dans l'ensemble, le secteur des hydrocarbures, qui exige d'importants capitaux, contribue pour 58,9 % au PIB, absorbant une grande portion de l'investissement direct étranger.

⁴ L'indice d'instabilité politique de l'*Economist Intelligence Unit* s'est accru, passant de 5,6 à 7,6 (échelle de 1 à 10).

Figure 2. Composition du PIB



Source : Banque nationale de l'Angola
Département de la statistique de la BAD. AEO (données de 2008)

2.1.6 Pays riche de potentialités et disposant d'autres abondantes ressources, l'Angola est le cinquième plus grand producteur mondial de diamant selon la valeur, bien que ce minerai ne contribue que pour 1,1 % à son PIB. L'or, la barytine, le fer, le cuivre, le cobalt, le granit et le marbre sont abondants, mais leur extraction reste limitée. Avant l'indépendance, l'Angola jouissait d'une autosuffisance alimentaire et était un exportateur de cultures de rente, en particulier le café et le sucre. D'après l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Angola a la seizième plus grande superficie agricole potentielle du monde. Pourtant, ce pays n'est actuellement pas autosuffisant et la production de toutes les cultures a reculé à un niveau quasi insignifiant, 10 % seulement des terres arables étant cultivées. Les investissements dans l'agroindustrie parrainés par des entreprises étrangères et des initiatives internationales du Fonds international de développement agricole et du G8 sont en forte expansion. Le secteur devrait croître pour s'établir à plus de 11 % en 2010/2011. La grande superficie du littoral permet des prises durables estimées à 450 000 tonnes/an⁵. Moins de 50 % de ces prises sont cependant réalisées, et seulement à hauteur du tiers par les pêcheurs nationaux, dans le cadre d'une activité exclusivement artisanale. La demande interne étant florissante, stimulée par de grandes dépenses publiques, près de 80 % de

⁵ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2007

tous les biens consommés sont importés. Le secteur manufacturier naissant a enregistré une croissance de 9 % en 2009, taux qui devrait augmenter pour passer à 20 % en 2010⁶ d'après les prévisions. De grands investissements sont engagés dans la production industrielle afin de satisfaire le marché intérieur en plein essor. Le secteur de la construction, qui enregistre une croissance régulière supérieure à 10 %, consommera en 2010 environ 5 millions de tonnes de ciment, dont 80 % est importé.

Gestion macroéconomique

2.1.7 Une trop grande dépendance envers les recettes fiscales tirées du pétrole expose le pays à des chocs budgétaires. En dépit d'une forte croissance du secteur non pétrolier, le pétrole représente 95 % de l'ensemble des exportations. Le secteur non pétrolier contribue pour 42 % au PIB, mais ne génère que 20,5 % des recettes budgétaires. Le reste du budget, soit 79,5 %, provient des recettes pétrolières. Après cinq ans de politiques budgétaires et monétaires expansionnistes, et de surévaluation du taux de change, l'Angola était vulnérable à un effondrement de la demande mondiale de pétrole. La baisse abrupte de l'ordre de 60 % des cours du pétrole entre 2008 et 2009, situation exacerbée par les réductions de la production pétrolière opérée par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, a déclenché un grave choc lié aux termes de l'échange. Le modèle économique angolais a révélé ses fragilités : la croissance s'est arrêtée ; le solde budgétaire est devenu négatif ; les réserves officielles se sont érodées de près de moitié en six mois ; et le kwanza s'est dévalué de 20 %. La confiance des investisseurs s'est fortement détériorée. Ne disposant pas d'importants circuits de financement extérieur, les autorités étaient confrontées à une dévaluation potentiellement perturbatrice de la monnaie nationale, avec des conséquences sociales déstabilisantes. Le gouvernement angolais s'est tourné vers le FMI, concluant avec celui-ci un accord de confirmation d'une valeur de 1,4

⁶ Source : budget 2010 du gouvernement angolais

milliard de dollars qui s'étend sur 27 mois et vise à alléger la pression sur les liquidités immédiates, à accroître la confiance du marché et à rétablir une position macroéconomique durable. Le programme de réformes contenu dans l'accord de confirmation visait à résoudre des problèmes structurels (voir annexe 5) en vue de promouvoir une saine gestion budgétaire à moyen terme et une croissance durable à long terme du secteur non pétrolier.

2.1.8 Les perspectives macroéconomiques sont positives, même si les réformes doivent être poursuivies. La reprise de la demande mondiale de pétrole a stimulé la production pétrolière et les exportations se sont accrues régulièrement. Le programme du FMI, le resserrement des politiques monétaires et financières et la récente augmentation des recettes ont commencé à porter leurs fruits. En 2010, l'Angola retrouve sa trajectoire de croissance antérieure et devrait enregistrer un taux de croissance du PIB de 5,9 %. D'autres indicateurs s'améliorent eux aussi :

- *Les réserves brutes en devises devraient atteindre 15,8 milliards de dollars en 2010 (à peu près 3,5 mois d'importations⁷) et 26,8 milliards de dollars en 2015.*
- *Le kwanza a connu un léger rétablissement en 2010, se stabilisant globalement autour de 91,1 kwanzas angolais au dollar. L'écart par rapport au marché parallèle s'est réduit à près de 5 %.*
- *L'inflation, qui s'établissait avec persistance autour de 14 % jusqu'au début de 2010, a amorcé une tendance à la baisse et devrait atteindre 13 et 9,5 % en 2010 et 2011 respectivement, et 6 % en 2015.*
- *Le ratio de la dette extérieure au PIB est relativement faible, s'élevant à 21 %, tandis que le ratio global de la dette publique au PIB s'établit à 41,4 %.*

⁷ Mois d'importations — les mois d'importations de biens et services sont calculés au moyen de la formule réserves utilisables = réserves brutes en devises — actif illiquide; le terme « 3,5 mois d'importation » renvoie aux « réserves utilisables en devises », qui devraient atteindre 11 milliards de dollars en 2010. Source : FMI

2.1.9 La poursuite des réformes devrait permettre de consolider la position budgétaire au cours des cinq prochaines années. L'on s'attend au retour à un excédent budgétaire de 3,1 % en 2010. Le pays se propose d'accroître progressivement la durabilité du modèle budgétaire pour faire face aux vigoureux investissements publics et à l'affectation continue d'une allocation budgétaire de 30 % aux secteurs sociaux, en vue de stimuler la croissance de l'administration publique et d'intensifier la prestation des services publics. Le déficit budgétaire non pétrolier devrait amorcer à nouveau une tendance à la baisse, passant du taux actuel de -25,8 % à -19 % en 2015.

2.1.10 L'ambitieux programme de reconstruction après la guerre requiert d'importants financements, lesquels sont mobilisés principalement par le biais de lignes de crédit bilatérales étrangères. En dépit du resserrement budgétaire, en 2010 les dépenses d'équipement ont connu une croissance réelle de 14 %, ciblant surtout l'aménagement des infrastructures essentielles. Les infrastructures d'après-guerre étant dévastées (voir paragraphe 2.3.1), le gouvernement angolais estime qu'il lui faudra 9 milliards de dollars par an pour financer son programme de reconstruction nationale. Les financements intérieurs à long terme ont été entravés par des taux d'intérêt qui ne sont pas suffisamment attractifs et un cadre réglementaire inapproprié qui limite la prise en charge de la dette publique par le secteur bancaire national. Il s'ensuit que le programme de reconstruction a été en majorité financé au moyen du crédit étranger (voir tableau 2), notamment des lignes de crédit de plusieurs milliards de dollars adossées au pétrole et dont l'accord a été conclu avec le Brésil et la Chine jusqu'en 2004.

Tableau 2. Récentes lignes de crédit étrangères

Lignes de crédit étrangères signées en 2009/10	
Goldman Sachs LLC	300
China Development Bank	1,500
Ind. & Com. Bank China	2,500
Eximbank de Chine	6,000
Brésil	500
Corsec du Portugal (prorogation)	500

Source : Banque nationale d'Angola (millions de dollars)

Note : la signature d'une ligne de crédit n'implique pas son décaissement

2.1.11 En dépit du choc lié aux termes de l'échange de 2009 et du taux record d'endettement extérieur enregistré en 2010, le niveau de la dette demeure supportable et le risque de crédit modéré. L'année 2010 enregistrera de nouveaux emprunts extérieurs à des valeurs sans précédent, en raison essentiellement du gel de la contraction de nouveaux prêts durant la crise de 2009. Pendant la revue en juin 2010 du programme de l'accord de confirmation du FMI, celui-ci a consenti à une augmentation des nouveaux prêts extérieurs non concessionnels, lesquels sont portés de 2 milliards de dollars à 6 milliards afin de couvrir le financement des projets en cours, avec l'expiration des accords-cadres existants. À moyen terme, la contraction de nouvelles dettes extérieures devrait baisser. Les besoins du gouvernement en matière de financement diminueront à mesure de la satisfaction des besoins en infrastructures de base et avec l'amélioration attendue de la position budgétaire. En outre, il est probable que les futures infrastructures soient cofinancées avec le secteur privé dans le cadre de partenariats public-privé (PPP).

Encadré 2. Cote de crédit de l'Angola

Agence	Cote	Perspective
S&P	B+	Neutre
Fitch	B+	Positive
Moody's	B1	Neutre

Une diversification plus poussée des circuits de financement du pays doit être réalisée grâce aux cotes de crédit que le pays vient d'obtenir auprès des agences mondiales de notation et qui lui donnent un accès régulier et structuré aux marchés financiers (voir encadré 2). L'analyse de

soutenabilité de la dette (2010) effectuée par le FMI indique qu'avec le plafond d'endettement révisé, le ratio de la dette extérieure au PIB restera généralement stable autour de 20 % (voir tableau 3).

Tableau 3. Position du secteur extérieur

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Cpte courant	15.9	7.6	-5.2	2.7	2.2	3.1
Dette extérieure*	7.4	9.6	14.9	18.5	21.5	22.7
Dette ext. / PIB	12.5	11.4	21.1	22.2	22.6	21.4
Ratio du serv. dette / export. nettes	9.5	4.3	14.4	9.4	10.0	9.9

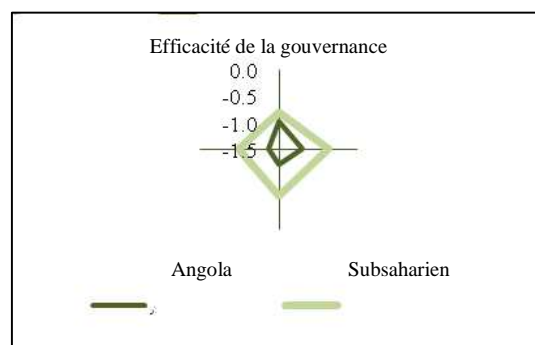
Valeurs en % du PIB, *Dette extérieure en milliards de dollars.

Source : FMI, septembre 2010 (projections 2009-2012)

L'économie angolaise demeure certes vulnérable à un choc lié aux prix du pétrole, mais les niveaux de la dette ne deviendront critiques que dans un scénario peu probable de maintien continu des cours pétroliers en dessous de 50 dollars le baril durant les cinq prochaines années.

Gouvernance et transparence

Figure 3. Indicateurs de gouvernance



Source : Département de la statistique de la BAD 2009

2.1.12 L'Angola fait face depuis un certain temps à de graves difficultés en matière de bonne gouvernance, bien qu'il existe quelques signaux positifs (voire figure 3). L'accès de la société civile aux informations sur les affaires publiques et sur la responsabilité des dirigeants connaît des améliorations : les renseignements sur les politiques gouvernementales, le budget et d'autres

données financières ainsi que les informations macroéconomiques courantes sont maintenant publiés régulièrement sur les sites Web du ministère des Finances et de la Banque nationale d'Angola. En raison de l'accord de confirmation du FMI, les entreprises étatiques et tout particulièrement la compagnie pétrolière nationale SONANGOL entreprennent désormais des audits et en diffusent les résultats, conformément aux normes comptables internationales. Toutefois, l'Angola demeure réticent à adhérer à l'Initiative pour la transparence des industries extractives. La constitution de 2010 renforce les fonctions législatives de contrôle et de supervision du parlement. Elle réaffirme par ailleurs l'indépendance des tribunaux. En dépit de contraintes de capacité, en 2009 la Cour d'audit a effectué 21 audits et 21 enquêtes sur différents municipalités administratives, hôpitaux, établissements d'enseignement supérieur, entreprises publiques et consulats, dont l'ensemble des résultats sont accessibles sur le site Web de la Cour.

2.1.13 Le gouvernement intensifie par ailleurs ses efforts pour réformer le système de gestion des finances publiques. Le parlement a adopté en janvier 2010 une loi visant à améliorer les pratiques de passation des marchés et à réglementer l'octroi des concessions. Un cadre juridique pour la gestion des actifs de l'État a également été approuvé. Toutefois, aucun cadre de dépenses à moyen terme n'a toujours été mis en place et aucune suite n'a été donnée à l'opération PEFA (examen des dépenses publiques et évaluation de responsabilité financière) de 2005.

2.1.14 Le public a le sentiment que la corruption est généralisée. Dans l'indice 2009 de perception de la corruption de Transparency International, l'Angola se classe 160^e sur les 180 pays couverts par l'enquête. La Heritage Foundation classe par ailleurs l'Angola au 153^e rang sur 179 pays dans son indice *Economic Freedom* (liberté économique) de 2010. La sous-composante « absence de corruption »

n'obtient qu'une note de 19 points sur 100. Un tel environnement entrave la compétitivité de l'Angola. En réponse, le gouvernement a adopté une loi anticorruption et annoncé une campagne nationale de lutte contre la corruption. Un nombre de procès en corruption fortement médiatisés ont depuis lors été engagés, dont quelques-uns ont débouché sur la mise en examen de hauts responsables. En dépit de progrès notables, pour opérer d'autres améliorations, il sera indispensable de redoubler d'effort en vue de renforcer les institutions et d'accroître la transparence.

2.2 Contexte social

Protection sociale

2.2.1 Malgré les progrès réguliers accomplis sur le plan de l'amélioration des conditions sociales depuis 2002, le pays éprouve toujours d'énormes difficultés à réduire les niveaux de pauvreté et les inégalités. En dépit de la tendance positive de l'indice de développement humain, avec une note de 0,403⁸ en 2010, l'Angola figure parmi les pays affichant la pire performance, se classant 146^e sur 182 pays. Le coefficient de Gini s'élevait à 58,6 en 2009. Il ressort d'une récente enquête socioéconomique⁹ que 36,6 % de la population vit au niveau ou en dessous du seuil de pauvreté de 2 dollars par jour. Avec la désagrégation géographique, cette proportion s'accroît pour s'établir à 58,3 % de la population rurale, contre 18,7 % pour les habitants des zones urbaines. Parmi les autres disparités entre les populations rurales et urbaines, on peut citer : i) l'accès à l'électricité (66,3 % contre 8,6 % seulement), ii) l'accès régulier à un service d'approvisionnement en eau (59,7 % contre 22,8 %), et iii) l'assainissement (84,6 % contre 31,1 % en milieu rural).

⁸ Se reporter au Rapport sur le développement humain pour l'explication de l'indice.

⁹ Voir *Inquérito sobre o Bem-Estar da População*, enquête réalisée en 2009 sur la pauvreté, la santé et l'emploi par l'Institut national de la statistique, avec l'assistance de l'UNICEF et de la Banque mondiale.

2.2.2 L'important poids de l'extraction pétrolière en mer dans la croissance du PIB a créé des possibilités limitées d'emploi.

Malgré la récente émergence de sous-secteurs non pétroliers, à savoir l'agriculture, la pêche, la construction et les activités bancaires, les chiffres relatifs au chômage ont été constamment élevés, s'établissant en moyenne à 25 % depuis 2007. Cette situation a par ailleurs mis en évidence un problème de pénurie aiguë de travailleurs qualifiés. Un régime de sécurité sociale obligatoire pour les travailleurs du secteur formel a été institué, une loi sur le salaire minimum adoptée et un projet de loi sur la protection sociale voté.

Santé

2.2.3 L'Angola est confronté à un énorme défi en matière de fourniture des services médicaux à l'ensemble de la population, même s'il procède actuellement à la reconstruction de ses infrastructures de santé.

Le pays reconstruit en outre ses infrastructures de santé. À l'heure actuelle, quelque 30 % seulement de la population a accès à des établissements de santé publics. Le paludisme est à l'origine d'environ 35 % des cas de mortalité chez les enfants de moins de cinq ans, de 25 % de la mortalité maternelle, et il constitue la principale cause de mortalité, de morbidité ainsi que d'absentéisme professionnel et scolaire. Le gouvernement est conscient de l'importante contribution du secteur de la santé à la croissance et à la réduction de la pauvreté. Il a considérablement accru le budget de ce secteur ces dernières années. En 2007, le budget de la santé s'élevait à 75 dollars par habitant, ce qui représentait à peu près 3,4 % du PIB. Les données récentes de l'enquête 2010 de l'Institut de la statistique montrent que des progrès satisfaisants ont été accomplis au cours des dix dernières années dans plusieurs domaines (voir encadré 3). En dépit de ces efforts, l'incidence sur les résultats en matière de santé a été modérée : l'espérance de vie à la naissance, estimée à 47 ans en 2010, reste parmi les plus faibles au monde. Cette situation tient essentiellement à la faiblesse de

la couverture, à la médiocrité du ciblage ainsi qu'à la piètre qualité des services. Il existe par ailleurs une contradiction entre le niveau élevé des investissements dans les infrastructures de santé — c'est-à-dire les hôpitaux, dispensaires et postes de santé — et l'insuffisante dotation en professionnels de santé ainsi que l'inégale répartition géographique de ces derniers.

Encadré 3. Importantes améliorations dans le domaine de la santé

Depuis la fin de la guerre civile en 2002, d'importants progrès ont été réalisés :

- la mortalité maternelle a reculé de 57,1 % pour s'établir à 600 décès pour 100 000 naissances vivantes
- le taux global de mortalité infantile a baissé de 20 % pour se fixer à un sur cinq
- la malnutrition a diminué, la proportion de la population affectée étant passée de 35 à 23 %
- la prévalence des enfants souffrant d'insuffisance pondérale a diminué, passant de 37 à 16 %.

2.2.4 Avec environ 2,5 % de la population adulte qui est séropositive, l'Angola affiche l'un des plus faibles taux de prévalence du VIH en Afrique australe continentale. Il existe un Plan stratégique national de lutte contre le VIH/SIDA (2007-2010), ainsi qu'une loi globale sur la lutte contre le VIH/SIDA visant à protéger les droits des personnes vivant avec le VIH/SIDA. Certes, des centres offrent une thérapie antirétrovirale dans les 18 capitales provinciales de l'Angola, mais seulement 25 % de personnes infectées par le VIH reçoivent actuellement ce traitement. Le budget alloué à la réponse nationale au VIH/SIDA a été triplé au cours des dernières années.

Éducation

2.2.5 L'éducation a été négligée pendant 30 ans et le plus grand défi dans ce secteur est celui de la pénurie de ressources humaines qualifiées. Le gouvernement angolais a fait de la résolution de ce problème une priorité. En 2009, 7,86 % du budget national a été alloué au secteur éducatif,

environ 80 % de ce taux étant consacré à l'enseignement primaire et secondaire. Le gouvernement a étendu le programme d'enseignement primaire obligatoire et gratuit à six ans, réformé les programmes d'études et investi lourdement dans la reconstruction du réseau d'établissements scolaires et le recrutement d'enseignants. Les chiffres officiels montrent une augmentation de 143 % du nombre d'écoles entre 2002 et 2006. Durant la même période, plus de 70 000 nouveaux enseignants ont été recrutés. Toutefois, plus de 75 % d'enseignants n'ont jamais bénéficié d'une formation pertinente et seulement 54 % d'enfants inscrits achèvent le cycle primaire. L'enseignement secondaire connaît d'importantes transformations avec à la fois l'extension physique (32 instituts ont été construits entre 2008 et 2009) et le réaligement des programmes sur les besoins du secteur privé. Les effectifs de l'enseignement supérieur augmentent de plus de 50 % par an depuis 2002¹⁰, mais la qualité a diminué en raison de la faiblesse des cadres réglementaires destinés à contrôler un nombre accru d'institutions privées qui font leur apparition sur la scène nationale.

Parité hommes-femmes

2.2.6 L'Angola est confronté à de difficiles questions d'égalité entre hommes et femmes, comme en témoigne le classement du pays au 106^e rang (sur 134 pays) dans l'indice 2009 des disparités entre les genres. Les Angolaises jouissent d'un degré élevé de libertés civiles et il existe un ministère consacré à la famille et à la condition féminine. Toutefois, les femmes sont mal protégées contre les problèmes comme ceux liés à la violence, au divorce et à l'héritage. Il existe une énorme asymétrie dans les taux d'alphabétisation.

¹⁰ Étude inédite de la Banque mondiale intitulée « Rapport sur la situation de l'enseignement supérieur en Angola », version définitive, juin 2006.

Tableau 4. Indicateurs d'égalité entre les genres

Indicateur	Hommes	Femmes
Participation au marché du travail	76 %	90 %
Taux d'alphabétisme	83 %	54 %
Équilibre dans la représentativité au parlement	63 %	37 %
Équilibre dans la représentativité au conseil des ministres	70 %	30 %

Source : Ministerio da Familia e Mulher - MINFAMU 2009

La condition de la femme est relativement meilleure du point de vue de la participation au marché du travail et de la représentativité politique, eu égard au nombre de sièges détenus à la fois au conseil des ministres et au parlement (voir tableau 4). La Banque a achevé un Profil genre sur l'Angola en 2008.

2.3 Contexte de l'environnement économique

Infrastructures

2.3.1 Des décennies de conflits internes ont conduit à la destruction ou à la détérioration des infrastructures matérielles, compromettant gravement la cohésion sociale et économique du pays ainsi que son programme d'intégration régionale. L'Angola fait de la réhabilitation/reconstruction des infrastructures existantes la plus haute priorité nationale depuis 2002, pour soutenir la relance économique et la prestation des services publics essentiels, ainsi que pour faciliter la mise en œuvre des réformes de la politique. En dépit des remarquables efforts actuels de reconstruction et de réhabilitation, il y a lieu de planifier au-delà du court terme et de programmer une extension des infrastructures qui tient compte des nouveaux objectifs de développement du pays.

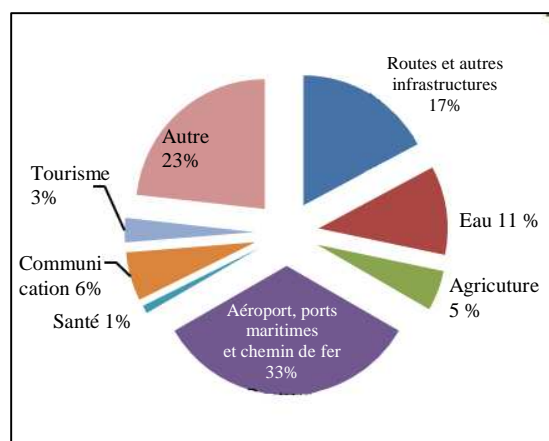
2.3.2 Les pénuries d'électricité constituent une entrave transversale au développement du pays. En dépit d'un potentiel hydroélectrique estimé à 18 000 MW, 20 % seulement de la population a accès à l'énergie électrique, et le manque d'électricité est considéré comme le principal obstacle à l'activité économique (68 % d'entreprises recourent aux groupes électrogènes au diesel).

À l'heure actuelle, les deux tiers de l'électricité sont produits par les centrales hydroélectriques, le reste provenant des groupes électrogènes au diesel. De solides investissements publics ont stimulé la production hydroélectrique et celle-ci sera doublée par les projets en cours. Le réseau de transport et de distribution n'a malheureusement pas suivi cette évolution, aussi les pénuries d'électricité sont-elles courantes.

2.3.3 Le réseau de transport d'avant-guerre desservait des voies nationales ainsi que des corridors de transport de minerais provenant de la République démocratique du Congo et de la Zambie. Le réseau routier se compose au total de 73 000 km, dont 23 000 km désignés comme faisant partie du réseau principal. Quelque 5 000 km (21 % du réseau principal) ont été reconstruits suivant des normes de bitume au cours des six dernières années, et 6 000 autres kilomètres sont en cours d'amélioration. Aucun des corridors régionaux de la SADC n'a été achevé. Le sous-secteur ferroviaire se compose de trois principales lignes qui traversent le pays sous forme de trois corridors horizontaux allant respectivement des ports de Luanda, Benguela et Namibe vers les pays voisins que sont la République démocratique du Congo, la Zambie et la Namibie. Toutes ces lignes sont en cours de réhabilitation, mais ne relient toujours pas l'Angola aux pays limitrophes.

2.3.4 Les installations portuaires et aéroportuaires, fortement sollicitées, sont en cours de réhabilitation ou d'extension. L'Angola dispose de quatre ports en eau profonde, à savoir ceux de Luanda, Lobito, Benguela et Cabinda. Les trois premiers ports se situent dans la zone SADC et ont le potentiel de desservir les pays enclavés de l'est, via des corridors logistiques. Le port de Cabinda dessert l'industrie régionale des hydrocarbures. Le transport aérien est essentiel dans un pays aussi grand que l'Angola. On dénombre huit aéroports, celui de Luanda étant toutefois le seul aéroport international.

Figure 4 Programme d'investissement Public 2010



Source : FMI 2010, prévisions de prêts externes par marché

Technologies de l'information et de la communication (TIC)

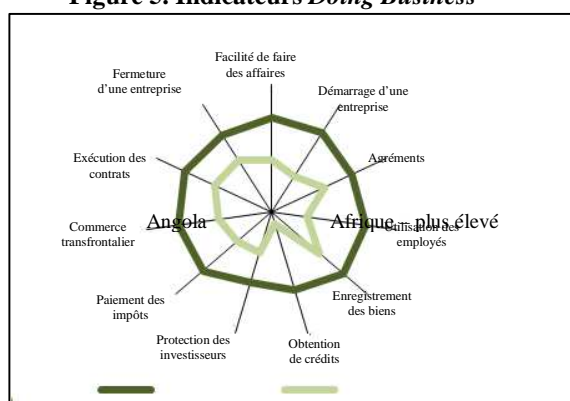
2.3.5 Le secteur angolais des TIC connaît un développement rapide, bien que l'accès du grand public aux services demeure limité. Le pays compte plusieurs opérateurs de télécommunications (la société étatique Angola Telecom continuant de maintenir une présence dominante), et un organisme national chargé de la réglementation du secteur, à savoir Inacom. La fourniture d'Internet est ouverte et relativement concurrentielle, en dépit des engorgements du trafic international liés à la faible capacité de connexion à la dorsale internationale. Un important câble sous-marin longeant le littoral angolais doit élargir nettement l'accès des villes côtières à Internet et aux communications. Un réseau de téléphones publics subventionnés est mis à disposition par les opérateurs privés de lignes fixes pour accroître l'accès des communautés pauvres aux TIC.

Environnement économique et compétitivité

2.3.6 L'Angola a enregistré une forte croissance de son économie, dans un environnement économique difficile et aux prises avec de multiples problèmes (voir figure 5). Plusieurs réformes axées sur la libéralisation ont été effectuées, mais le pays n'en continue pas moins d'enregistrer des progrès plutôt

modestes dans son classement relatif à l'environnement des affaires et aux libertés¹¹. Un inefficace système de réglementation et la bureaucratie posent des défis considérables aux entreprises menant leurs activités dans le pays. Dans l'indice *Economic Freedom*, le pays reçoit 43,4 points sur 100 pour la *liberté d'entreprise*, en raison du fait que son environnement réglementaire est assujéti à des restrictions. Une pénurie générale de capacités et un mécanisme essentiellement inefficace de règlement des différends commerciaux entravent le fonctionnement du système juridique et judiciaire de l'Angola.

Figure 5. Indicateurs Doing Business



Source : Département de la statistique de la BAD 2009

2.3.7 **La Banque a préparé en 2009 un Profil du secteur privé¹² pour l'Angola, qui a fourni d'abondantes informations et formulé de nombreuses recommandations.** Au niveau de l'environnement économique, il a été estimé que les principaux obstacles au développement du secteur privé étaient i) l'insuffisance des infrastructures, ii) l'absence d'une politique cohérente de développement du secteur privé, iii) la pénurie de la main-d'œuvre qualifiée, iv) les lourdeurs administratives et la bureaucratie, et v) les problèmes relatifs au régime foncier, en ce qui concerne la propriété foncière.

¹¹ L'Angola se classe au rang de 154^e pays le plus libre sur 183 — et de 33^e pays sur 46 en Afrique subsaharienne — sur l'indice *Economic Freedom* de la Heritage Foundation ; il occupe la 169^e place sur 183 pays dans le rapport *Doing Business* 2010 de la Banque mondiale.

¹² Voir BAD (2009), Profil du secteur privé par pays. En raison de l'indisponibilité d'abondantes données quantitatives, dans le cadre de cette étude, l'on a organisé des réunions avec toutes les principales parties prenantes, ainsi que 42 entretiens avec les principaux acteurs du secteur privé en vue de la collecte d'informations.

2.3.8 **Le Profil du secteur privé établi en 2009 a identifié le rééquilibrage de la croissance à long terme du pays, l'élimination des entraves au développement du secteur et la réduction de la pauvreté comme objectifs stratégiques de l'intervention de la BAD.** Les recommandations concernant les réformes de la politique ont attiré l'attention sur les domaines ci-après :

- *élargir l'accès aux financements sous toutes les formes (prêts importants et modestes, prise de participation, microfinancement), cette mesure devant, pour réussir, être combinée avec la fourniture d'un encadrement et de la formation ou de services d'appoint*
- *réduire les contraintes d'infrastructures, en ce qui concerne en particulier la fourniture d'électricité*
- *donner une impulsion à la formation professionnelle et au renforcement des compétences*
- *aider le gouvernement à améliorer le cadre réglementaire.*

2.3.9 **Le secteur bancaire de l'Angola est dynamique, mais fortement concentré : cinq grandes banques détiennent ensemble 85,4 % des dépôts et 83,9 % des prêts.** L'Angola affiche un faible taux de pénétration du marché bancaire, les clients des banques ne constituant que 8 % de la population totale, et il vient au 97^e rang sur 183 pays dans l'indicateur « obtention de crédit » du Rapport *Doing Business* 2010. Les ratios prêts-dépôts sont faibles à environ 53 %, ce qui met en évidence une modeste intermédiation financière avec un ratio crédit-PIB de 22 % seulement¹³. Les estimations varient, mais il est actuellement signalé que tout au plus 2 à 3 % de PME ont accès au crédit¹⁴. Les causes de ces problèmes sont multiples, bien que la plus importante soit la difficulté liée à la fourniture de nantissement. Le pourcentage de prêts improductifs, qui s'établit à 5,34, est faible par rapport à la

¹³ Enquête KPMG auprès des banques 2009

¹⁴ Extrait du Profil du secteur privé par pays 2009 de la BAD

moyenne continentale, et le système bancaire est bien capitalisé.

Intégration et commerce régionaux

2.3.10 La priorité accordée à l'économie nationale angolaise a ralenti le programme d'action pour l'intégration régionale. Le pays est membre de l'Organisation mondiale du commerce, de l'Organisation mondiale des douanes, de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Le gouvernement a toutefois remis à plus tard l'application de la zone de libre-échange de la SADC, principalement pour fournir une protection temporaire à l'économie nationale. Étant donné son emplacement géographique privilégié, l'Angola pourrait servir d'important pays de transit pour ses voisins enclavés et pour les autres producteurs de la SADC et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale. Les corridors de transport envisagés par les deux communautés économiques régionales n'ont toutefois pas encore été achevés. Sur le plan bilatéral, l'Angola a conclu des accords commerciaux avec toutes les grandes économies. Les liens commerciaux sont particulièrement étroits avec les membres de la Communauté des pays lusophones, les pays voisins et les pays avec lesquels l'Angola entretient des rapports politiques historiques, en particulier la Chine. L'Angola est le premier exportateur africain vers la Chine et le quatrième importateur africain de celle-ci. Le Rapport *Doing Business* 2010 classe l'Angola au 171^e rang sur 183 pays pour ce qui est de l'indicateur « commerce transfrontalier ».

Environnement et changements climatiques

2.3.11 La guerre civile a contribué à l'utilisation non durable des ressources naturelles, à la faiblesse du cadre réglementaire et à la médiocrité de l'application de la loi dans le pays. À cause de la guerre, le pays est par ailleurs affligé par la présence de mines antipersonnel sur le tiers

du territoire national. La moitié seulement des 4 000 champs de mines identifiés a été déminée. La faune et en particulier le gibier ont été décimés par les armées belligérantes. L'intensification de l'exploration pétrolière contribue en outre à la détérioration de l'environnement, en particulier dans les écosystèmes marins. La constitution reconnaît néanmoins la protection de l'environnement et des ressources naturelles comme un devoir de l'État. Le gouvernement a fait montre d'une volonté politique de mettre en œuvre les trois conventions du Sommet de la terre ; il a créé en 2010 une cellule chargée de l'Autorité nationale du carbone.

2.4 Options stratégiques du pays

A. Cadre stratégique

2.4.1 Le gouvernement considère la réduction de la pauvreté comme un moyen d'appuyer la croissance et de développer le marché intérieur. L'Angola ne dispose ni d'un Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté, ni d'un Cadre de stratégie à moyen terme. Le gouvernement a néanmoins publié quelques documents stratégiques intégrant des mesures de réduction de la pauvreté : a) le document de vision à long terme intitulé *Angola Visão 2025* ; b) le programme électoral 2009-2012 du MPLA ; c) le Plan national biennal du gouvernement couvrant la période 2010-2011 (voir annexe 6).

2.4.2 Nous avons identifié quatre objectifs prioritaires qu'énonce, pour la période 2011-2015, la stratégie économique et de développement globale mise en œuvre par le gouvernement :

- i. promotion et accélération de la croissance et de la compétitivité, grâce à la diversification de l'économie ;
- ii. réduction de la pauvreté grâce au développement du capital humain et à des interventions ciblées, en particulier la création d'emplois par le secteur privé ;

- iii. une croissance équilibrée et un développement harmonisé, en combinaison avec la protection des ressources naturelles ;
- iv. réalisation de tous les objectifs précédents par un gouvernement efficace et responsable, en mettant l'accent sur la consolidation des institutions et le renforcement des capacités humaines.

2.4.3 Pour atteindre ses objectifs, le gouvernement s'efforce d'utiliser efficacement les recettes tirées de l'exploitation des ressources naturelles en vue de :

- i. poursuivre la réhabilitation et la construction des infrastructures sociales et matérielles du pays ;
- ii. assurer une éducation formelle à tous les niveaux, et fournir des services de base à l'ensemble de la population ;
- iii. augmenter la productivité et les emplois dans tous les secteurs économiques ;
- iv. promouvoir la production de biens industriels pour répondre à l'importante demande intérieure croissante ;
- v. atteindre l'autosuffisance agricole grâce aux initiatives des petits exploitants et du programme agroindustriel.

2.4.4 Choix par le gouvernement des secteurs prioritaires d'intervention de la Banque. À l'issue d'un long dialogue et de vastes consultations avec les autorités nationales, le gouvernement angolais sollicite l'appui de la Banque dans les domaines ci-après :

- les secteurs sociaux, en particulier le secteur éducatif où les ressources du FAD pourraient appuyer l'augmentation des taux de scolarisation ;
- les infrastructures, particulièrement dans les secteurs de l'électricité et de l'eau ;

le gouvernement sollicite par ailleurs une aide pour la coordination des projets d'autres partenaires de développement et la gestion de l'ensemble du programme d'investissement public ;

- le développement du secteur privé, en particulier le cadre réglementaire des affaires, les capacités institutionnelles, l'entrepreneuriat et les PME.

B. Faiblesses et défis

2.4.5 Défis. Les recettes pétrolières fournissent les financements à long terme nécessaires pour le vaste programme de reconstruction du pays et l'extension de la fourniture des services de base requis pour combler les déficits de développement humain du pays. L'Angola doit toutefois réduire sa dépendance envers les recettes et l'industrie pétrolières volatiles. Les principaux défis qui subsistent sont i) *la mise en place d'un secteur privé non pétrolier vigoureux qui soit en mesure de créer des emplois, d'améliorer le bien-être de la population et de générer les recettes budgétaires requises pour obtenir un solde budgétaire durable* ; et ii) *une utilisation efficace des ressources non renouvelables, qui exige une responsabilité accrue du gouvernement.*

2.4.6 Faiblesses. L'État fragile post-conflit qui a émergé après 27 ans de guerre civile présente de profonds handicaps sociaux. Toute une génération a été touchée et privée d'accès aux services de base (par exemple ceux d'éducation et de santé) ainsi qu'aux infrastructures essentielles pour le développement social et la croissance économique. La pauvreté généralisée qui s'en est suivie et la faiblesse des capacités institutionnelles de l'appareil étatique constituent un obstacle majeur au développement durable et rapide du pays. Les deux principales faiblesses qui entravent le développement du pays sont i) *un faible cadre institutionnel*, et ii) *de piètres conditions de développement humain.*

Encadré 4. Analyse SWOT

<p>Atouts <i>stabilité politique à moyen terme</i> <i>possession d'abondantes ressources naturelles</i></p>	<p>Faiblesses <i>faible cadre institutionnel</i> <i>piètres conditions de développement humain</i></p>
<p>Opportunités <i>emplacement géographique privilégié</i> <i>population des jeunes abondante et dynamique</i></p>	<p>Défis <i>création d'un secteur privé non pétrolier vigoureux</i> <i>utilisation efficace des ressources non renouvelables</i></p>

C. Atouts et opportunités

2.4.7 **Atouts.** Après 27 ans de conflit, la stabilité politique a été assurée dans l'ensemble du pays¹⁵. Outre les considérables réserves de diamants et d'hydrocarbures, le pays regorge d'autres ressources minérales et naturelles et dispose d'une énorme masse de terres agricoles (voir paragraphe 2.1.6). Les deux principaux atouts en faveur du développement du pays sont i) *la stabilité politique à moyen terme* et ii) *la possession d'abondantes et multiples ressources naturelles*.

2.4.8 **Opportunités.** L'Angola veut s'affirmer comme un centre logistique et économique et acquérir une stature régionale à la mesure de sa puissance militaire et financière. En dépit du mauvais état du réseau d'infrastructures, l'achèvement de la réhabilitation des corridors nationaux de transport permettra éventuellement d'assurer l'intégration totale de l'Angola dans le réseau de transport régional. Il en va de même de l'hydroélectricité dont le potentiel pourrait être libéré dès que le pays sera connecté aux réseaux électriques de la République démocratique du Congo et de la Namibie. Avec 45 % de ses 18 millions d'habitants âgés de moins de 15 ans, l'Angola dispose d'une main-d'œuvre potentiellement énorme qui est capable de créer un solide marché intérieur. Les deux principales opportunités à saisir par le pays sont i) *un emplacement géographique privilégié, assorti de facteurs favorables de croissance*

¹⁵ L'exception notable reste les actes perpétrés par des mouvements sécessionnistes dans la province du Cabinda.

compétitive, et ii) une population de jeunes abondante et dynamique, pouvant approvisionner le marché du travail et stimuler la demande intérieure.

2.5 Évolution récente de la coordination/harmonisation de l'aide

2.5.1 **Les décaissements moyens de l'aide publique au développement (APD) au cours des trois dernières années représentaient un peu moins de 1 % des dépenses budgétaires annuelles.** L'enveloppe financière actuelle de la Banque quant à elle ne constitue que 1 % du total de l'APD, situation qui a rendu négligeable l'influence des bailleurs de fonds sur la coordination de l'aide en Angola pendant des années.

Tableau 5 - Les plus importants bailleurs d'aide au développement en 2008

Décaissements des plus importants bailleurs en 2008		
Donateur	Rang	Millions de dollars
<i>Union européenne</i>	1	64,6
<i>USAID</i>	2	44,5
<i>Banque mondiale</i>	3	35,8
<i>Italie</i>	4	26,2
<i>Norvège</i>	5	21,9
<i>Total des décaissements</i>		<u>144,6</u>

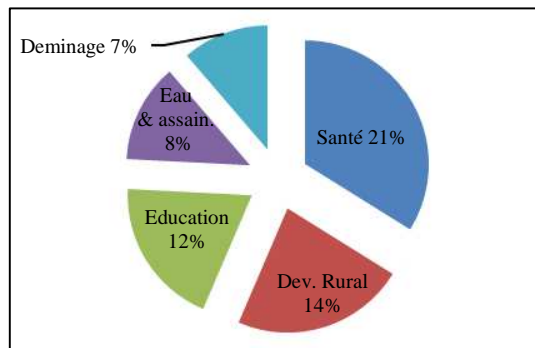
Source : rapport de l'enquête 2008 de la Banque mondiale auprès des bailleurs de fonds

L'accès de l'Angola aux ressources non concessionnelles et à des ressources financières supplémentaires de plus en plus importantes fournies par la Banque peut faire de cette dernière le plus grand donateur, avec une enveloppe financière annuelle supérieure à celle de l'ensemble des autres APD annuelles combinées. Les activités des bailleurs de fonds ont connu un recentrage ces deux dernières années¹⁶ en faveur d'une présence accrue dans les secteurs transversaux comme l'environnement, la décentralisation, le développement du secteur privé et l'intégration régionale (se reporter à l'annexe 7 pour la

¹⁶ Voir encadré 5 et figure 6 pour les changements au niveau des plus importants secteurs d'intervention ciblés par l'APD.

matrice complète des domaines d'activité des bailleurs de fonds).

Figure 6. Les plus importants secteurs financés par les bailleurs de fonds



Source : rapport de l'enquête 2008 de la Banque mondiale auprès des bailleurs de fonds

2.5.2 En raison en partie des apports limités d'APD, le gouvernement angolais a jusqu'ici généralement négligé la coordination de l'aide. Un forum de coordination informelle a été créé grâce aux efforts de la communauté des bailleurs de fonds. Cependant, les réunions ne se tiennent plus régulièrement, et la mise en œuvre sur le terrain est difficile et donne des résultats limités. Tous les partenaires de développement se heurtent à des difficultés similaires dans leurs efforts de collaboration avec le pays. L'utilisation des systèmes nationaux est par ailleurs minimale en raison de contraintes de capacité, et les partenaires de développement estiment l'environnement fiduciaire peu propice aux opérations de prêts à l'appui de réformes. Dans le cadre du nouveau projet de Renforcement des capacités institutionnelles pour la réduction de la pauvreté (ICBPR), dont les opérations seront basées au ministère de la Planification, la Banque devrait aider le pays à mieux coordonner le programme d'investissement public et l'ADP.

2.5.3 La Banque recherche des complémentarités et une coordination efficaces avec les principaux partenaires de développement, ce qui permettrait d'éviter les chevauchements à l'intérieur des plus importants secteurs d'intervention (voir encadré 5). La précédente stratégie de la Banque

mondiale a pris fin en 2009. La Banque mondiale attend actuellement des orientations du gouvernement pour lancer la préparation d'une nouvelle stratégie. La Banque conduit toutefois des pourparlers étroits avec l'équipe angolaise de la Banque mondiale pour assurer une solide articulation des deux stratégies et pour collaborer éventuellement aux projets communs. La Banque a par ailleurs recherché la coopération avec l'Union européenne¹⁷ et créé de solides synergies avec le Plan d'action pour le programme pays du PNUD, des études et projets conjoints étant programmés sur le développement du secteur privé.

Encadré 5. Les 5 plus importants secteurs d'intervention des donateurs à l'avenir

Secteur d'activité de donateurs	N° de donateurs
<i>Renforcement des capacités institutionnelles</i>	13
<i>Santé</i>	12
<i>Développement agricole et rural</i>	11
<i>Société civile et éducation civique</i>	10
<i>Décentralisation</i>	10
<i>Approvisionnement en eau et assainissement</i>	10

Source : rapport de l'enquête 2008 de la Banque mondiale auprès des bailleurs de fonds

2.6 Positionnement du Groupe de la Banque en Angola

2.6.1 Les précédentes stratégies de la Banque mettaient l'accent sur le développement du secteur privé et la lutte contre la pauvreté. Les deux piliers du DSP de 2005-2007 étaient les suivants : *i) faire reculer la pauvreté en milieu rural* et *ii) créer un environnement propice au développement du secteur privé*. La mise à jour du DSP 2008-2009 a réaffirmé cette stratégie, mais a élargi la portée de son premier pilier : il s'agit maintenant de *i) faire reculer la pauvreté en améliorant la prestation des services sociaux et en élargissant l'accès aux facteurs de production*. La concordance stratégique avec le cadre national s'est révélée appropriée.

¹⁷ Voir Document de stratégie pays pour l'Angola et Programme indicatif national pour 2008-2013 de l'Union européenne. Programme des Nations Unies pour le développement (2009), Plan d'action pour le programme pays 2009-2013 de l'Angola.

Quelques-uns des domaines d'interaction étaient l'agriculture, la réinsertion sociale, l'approvisionnement en eau et l'assainissement, et l'environnement (voir annexe 3). La Banque a par ailleurs contribué à résoudre les problèmes de gouvernance, grâce à son projet d'appui à la gestion financière en cours qui vise à améliorer la transparence en matière de gestion des actifs publics et à renforcer les capacités des cellules internes et externes d'audit. Les moteurs de croissance de l'Angola ont cependant évolué et se distinguent désormais de ceux des pays à faible revenu. L'amélioration de la prestation des services sociaux est maintenant appuyée par une allocation budgétaire constante de 30 % et un système d'administration publique qui s'améliore lentement, mais régulièrement. Le pays accuse toujours un grave retard dans l'exploitation des effets d'entraînement de la dynamique économique à des fins de réduction de la pauvreté. D'où la nécessité de continuer à mettre l'accent sur le deuxième pilier.

2.6.2. La présence de la Banque en Angola a été limitée du point de vue du nombre et de la taille des projets. L'aide cumulative fournie par la BAD depuis 1983 atteint 316 millions d'UC, dont 138 millions d'UC au titre du guichet FAD (44 %) et 177 millions d'UC (56 %) dans le cadre du financement par la BAD de 33 opérations. La collaboration, suspendue en 1989 en raison de l'intensification de la guerre, a repris en 2001. Huit opérations d'un montant d'à peu près 74 millions d'UC ont depuis lors été approuvées et sont en cours. Pour une revue de l'ensemble du portefeuille, prière de se reporter à l'opération CPPR figurant en annexe 2.

2.7 Expérience acquise et enseignements tirés du précédent DSP

2.7.1 Le rapport d'achèvement du DSP axé sur les résultats 2005-2007 et mise à jour du DSP 2008-2009 a désigné le peu d'intérêt du gouvernement ainsi que les capacités et l'appropriation limitées comme les principaux points faibles. En dépit de la concordance stratégique, l'absence d'un programme

cohérent destiné à appuyer la stratégie et la piètre performance générale du portefeuille¹⁸ ont conduit à un résultat insatisfaisant¹⁹. Des quatre projets approuvés durant les cinq années couvertes par le DSP, deux seulement sont entrés en vigueur, avec un taux moyen de décaissement de 8,45 %. Il est difficile d'évaluer les résultats ou produits directs découlant de la stratégie.

2.7.2 Dans le cadre de la préparation du présent DSP, l'accent est fortement mis sur l'appropriation. La Banque recourt pleinement aux programmes stratégiques et aux réserves de projets du pays pour ses interventions, tirant la plupart de ces projets du programme d'investissement public. Les autres recommandations et enseignements tirés du Rapport d'achèvement du DSP axé sur les résultats sont les suivants :

- **Le cadre de suivi et d'évaluation du précédent document stratégique a révélé des faiblesses.** Les indicateurs de performance retenus auraient dû être moins ambitieux, avoir une portée plus étroite et cibler des résultats et produits plus concis et mesurables. L'adoption du nouveau cadre d'évaluation de la Banque dans le présent DSP fournit un outil essentiel pour opérer des améliorations dans ce domaine.
- **La conception de projets de taille relativement petite et moyenne s'est révélée difficile à gérer.** Parmi les obstacles figuraient des coûts opérationnels élevés et la pénurie de personnel qualifié, tandis que les processus d'appel d'offres à faible volume étaient souvent débordés face à d'abondants marchés de grande envergure dans l'économie angolaise en plein essor. La Banque doit favoriser soit les grands projets, qui permettent des économies d'échelle opérationnelles et financières et attirent l'intérêt du gouvernement (eu égard à l'appropriation), soit les petits projets qui sont simples au plan logistique et assortis

¹⁸ Voir CPPR figurant en annexe 2 pour une revue approfondie de la performance du portefeuille

¹⁹ Voir Rapport d'achèvement du DSP axé sur les résultats 2005-2007 et mise à jour du DSP 2008-2009.

d'objectifs bien précis ainsi que de peu de composantes.

- **La diversité géographique et sectorielle du portefeuille antérieur réduit l'efficacité stratégique.** Dans un pays dont les infrastructures sont délabrées et qui se caractérise par de considérables asymétries régionales, la Banque doit réduire la dispersion du portefeuille pour réaliser des économies d'échelle et rendre la mise en œuvre moins lourde.

2.7.3 Des efforts ont été déployés à la fois par la Banque et par le gouvernement angolais pour aplanir les obstacles identifiés dans le Plan d'amélioration du portefeuille²⁰.

Cela dit, quelques-unes des questions abordées restent critiques et il y a lieu d'adopter d'autres mesures pour atteindre les cibles fixées par la Banque et le gouvernement (voir encadré 6). L'ouverture effective du bureau extérieur prévue en 2011 facilitera autant le dialogue avec le gouvernement angolais et les autres partenaires nationaux et bailleurs de fonds, que la fourniture d'une aide directe aux cellules d'exécution de projet existantes. Bien vouloir se reporter à la Revue de la performance du portefeuille pays (annexe 2) pour une analyse plus détaillée du portefeuille.

Encadré 6. Principales recommandations concernant la gestion du portefeuille

- *Accroître la coordination entre les secteurs d'intervention de la Banque, les centres de coordination du gouvernement et le ministère de la Planification, pour assurer une meilleure qualité initiale des projets*
- *Renforcer les mesures visant à accélérer les processus d'entrée en vigueur des projets, et fournir au personnel des projets une formation dans le domaine de la gestion des projets ainsi que des procédures de passation des marchés et de décaissement*
- *Assurer la formation des responsables des ministères, départements et agences et celle du personnel des projets en matière de procédures de la Banque, pour accélérer l'exécution.*
- *Recruter des spécialistes sectoriels qui maîtrisent par ailleurs le portugais*
- *Le gouvernement doit inscrire les fonds de contrepartie dans le programme d'investissement public, pour faciliter le décaissement en temps utile*
- *Le gouvernement doit assurer son appropriation en mettant en place un mécanisme permettant une efficace coordination et gestion du portefeuille*

²⁰ Voir le CPPR figurant en annexe 2

III. STRATÉGIE DU GROUPE DE LA BANQUE EN ANGOLA

3.1 Justification de la stratégie proposée du Groupe de la Banque

3.1.1 **Le DSP 2011-2015 de l'Angola est préparé en tenant compte de son statut de pays à revenu intermédiaire et du fait qu'il a accès aux ressources non concessionnelles. Il est structuré autour de deux piliers interdépendants qui visent à faire reculer la pauvreté (création d'emplois et génération de revenu) grâce au développement du secteur privé et à la compétitivité :**

- **PILIER I : donner une impulsion à la compétitivité de l'économie**
- **PILIER II : appuyer l'aménagement des infrastructures économiques**

3.1.2 **L'avantage comparatif de la Banque repose sur son aptitude à combiner les financements avec le transfert du savoir et l'assistance technique.** Face aux importantes recettes financières de l'Angola, la Banque peut se distinguer en jouant un rôle de catalyseur, notamment en cofinçant et en structurant les projets, en mettant en œuvre des réformes institutionnelles et la formation, en renforçant les capacités humaines et en contribuant à moderniser l'administration publique. Les investissements souverains et non souverains doivent favoriser les projets phares ayant des effets de démonstration, tout en intégrant les pratiques de bonne gouvernance, le renforcement des capacités et le transfert du savoir, les mesures de sauvegarde environnementale et sociale, la parité hommes-femmes et un développement géographique harmonisé.

3.1.3 **Le DSP aligne la stratégie du Groupe de la Banque sur la stratégie gouvernementale de diversification de l'économie grâce à une croissance impulsée par le secteur privé non pétrolier.** L'unique objectif stratégique visé est d'accroître

l'appropriation par le pays, en appuyant l'objectif prioritaire de la politique gouvernementale d'élaborer un nouveau modèle économique diversifié et durable qui repose sur l'amélioration de la compétitivité intérieure, crée des emplois et favorise la réduction de la pauvreté.

3.1.4 La stratégie met à profit l'expérience et les enseignements tirés de la précédente stratégie (paragraphe 2.6.1 et 2.7.3) ainsi que les recommandations du Profil du secteur privé pour l'Angola²¹. La stratégie fait fond sur les *opportunités* de l'analyse SWOT (atouts/faiblesses/opportunités/menace) et s'attaque aux *défis* identifiés (paragraphe 2.4.5 et 2.4.8). Elle cadre avec les secteurs prioritaires de collaboration retenus par le gouvernement angolais (paragraphe 2.4.4), conformément aux principaux documents stratégiques officiels (paragraphe 2.4.1-2) et au principal objectif de l'accord de confirmation du FMI qui est de réduire le déficit du solde budgétaire non pétrolier²². Conçue en coordination avec les principaux partenaires de développement, en particulier la Banque mondiale et le PNUD, cette stratégie crée des synergies clairement identifiées sur le développement du secteur privé (paragraphe 2.5.3).

3.1.5 Les deux piliers intègrent, dans le cadre stratégique institutionnel de la Banque, les secteurs prioritaires identifiés dans les documents officiels et examinés avec le gouvernement. L'accent mis par la stratégie sur i) la compétitivité de l'économie, notamment le développement du secteur privé, et ii) l'investissement dans les infrastructures économiques est en harmonie avec les domaines sélectifs d'intervention opérationnelle de la Stratégie à moyen terme de la Banque. En outre, de par son appui à la planification et à la gestion du portefeuille du gouvernement

angolais (paragraphe 3.1.6, alinéa 2), la stratégie est également alignée sur les piliers des Orientations stratégiques et plan d'action pour la gouvernance de la Banque, qui sont d'assurer une utilisation plus efficace des ressources publiques et d'améliorer le cadre d'activité du secteur privé. Qui plus est, les piliers et le programme envisagé ont des liens étroits avec les piliers de la Stratégie d'intégration régionale de la Banque et ceux du Document de stratégie pour l'intégration régionale de l'Afrique australe, qui sont l'aménagement des infrastructures régionales et le renforcement des capacités institutionnelles. C'est dire que le DSP et le Document de stratégie pour l'intégration régionale s'appuient mutuellement.

3.1.6 Conformément au pilier stratégique, le programme du DSP sera mis en œuvre pour :

- ***Promouvoir l'entrepreneuriat et les PME.*** Premièrement, il s'agit d'appuyer, en conjonction avec le gouvernement angolais, la reconfiguration des institutions publiques et de politique chargées du développement du secteur privé. Deuxièmement, il convient d'aider le gouvernement à concevoir des installations appropriées et des programmes de formation convenables pour fournir au marché du travail un flux régulier de travailleurs qualifiés et d'entrepreneurs. Troisièmement, il faut faire fond sur le projet relatif aux pêches artisanales en cours qui portent leurs fruits, en le développant comme une initiative phare sur les activités orientées vers le marché. Enfin, il y a lieu de mettre au point et de financer des mécanismes financiers indirects (souverains et non souverains) auxquels participent des institutions financières nationales, en vue de renforcer financièrement et techniquement leur capacité d'octroi de prêts aux micro, petites et moyennes entreprises (pilier I)

- ***Apporter au gouvernement angolais un concours en matière de planification et de gestion du programme d'investissement public,*** pour optimiser les résultats en matière

²¹ Voir BAD (2009), Profil du secteur privé pour l'Angola ; (paragraphe 2.3.8 ; paragraphe 2.3.9)

²² L'élargissement de l'assise financière requiert en définitive le développement d'un vigoureux secteur privé (voir annexe 5 pour les principaux objectifs de l'accord de confirmation)

de développement découlant de l'important montant de ressources que le gouvernement injecte dans l'économie au titre de son programme d'investissement public. La Banque fournira de l'assistance technique et une formation pour renforcer la capacité de gestion des cycles de projet et des ressources, en ce qui concerne notamment l'établissement du calendrier des projets, l'estimation des coûts, l'analyse de faisabilité et la planification financière (piliers I et II)

○ **Aider le gouvernement à renforcer sa capacité d'élaborer, de mettre en route et de gérer les projets PPP**, ce qui réduira les contraintes budgétaires et financières et fera éventuellement acquérir le savoir-faire aux opérateurs nationaux (piliers I et II)

○ **Financer l'aménagement des infrastructures** qui influent directement sur la compétitivité des chaînes de valeur du pays, ses liens avec l'intégration régionale et la fourniture des services publics. La priorité est accordée aux secteurs des transports et de l'électricité où le pays ressent des besoins aigus qui freinent nettement le développement du secteur privé. L'on prêtera une attention particulière à l'articulation avec les autres projets de la Banque qui sont mis en œuvre dans les mêmes régions géographiques, afin d'accroître les synergies. La Banque sera par ailleurs l'un des principaux partenaires dans la recherche active de solutions de financement commercial pour réduire les contraintes budgétaires et financières (pilier II)

○ **Appuyer l'entretien des infrastructures** qui risquent d'être utilisées de façon non productive et de connaître une rapide détérioration physique parce que les autochtones ne disposent ni des capacités ni des compétences requises pour les entretenir convenablement. Cela nécessite une assistance technique pour élaborer les projets, structurer de nouveaux systèmes et promouvoir dans toute la mesure du possible la participation du secteur

privé à la gestion et à l'entretien des infrastructures (pilier II).

3.1.7 La stratégie proposée se veut certes sélective, mais elle est également assez flexible pour permettre des ajustements conformément à l'évolution de la conjoncture du marché et des priorités gouvernementales. Cette stratégie marque le début de l'octroi de financements non concessionnels en faveur des opérations en Angola. Sa conception tient compte de l'objectif global qui est de stimuler le développement du secteur privé, grâce à une utilisation souple d'instruments singuliers ou combinés. Le programme du DSP sera financé au moyen :

- des ressources BAD, avec un plus grand recours au guichet du secteur privé, dont un financement mixte public-privé ;
- de l'enveloppe du FAD-12 durant la période transitoire ; et
- des dons en faveur des pays à revenu intermédiaire et d'autres fonds fiduciaires destinés aux activités hors prêt.

3.2 Résultats attendus et cibles

Cibles de la stratégie

3.2.1 La stratégie doit donner un ensemble global et interconnecté de résultats, destiné à servir de catalyseur du développement du secteur privé angolais qui peut stimuler la création d'emplois et l'élargissement de l'assiette fiscale. À terme, cela appuiera un développement durable et la réduction de la pauvreté. L'aide de la Banque à la reformulation de la politique gouvernementale de développement du secteur privé et à la réforme institutionnelle connexe préparera le terrain en vue de l'adoption d'un cadre renouvelé d'octroi d'incitations aux entrepreneurs et d'appui à la création de PME qui susciteront la création d'emplois. La Banque favorisera les projets phares ayant des effets de démonstration ou d'entraînement bénéfiques. Parallèlement, l'établissement de lignes de crédit particulières en faveur des

micro, petites et moyennes entreprises et des programmes de formation des entrepreneurs doit permettre de remplir les conditions préalables structurelles et fondamentales liées à la création de ces entreprises. La création de la cellule PPP gouvernementale appuyée par la Banque, qui est liée à la réforme institutionnelle, ouvrira la voie à l'adoption d'approches de financement novatrices qui allègent le fardeau budgétaire, encouragent le transfert du savoir et favorisent la création d'entreprises nationales. La cellule PPP donnera par ailleurs une impulsion à l'octroi de financements non souverains en faveur de projets commercialement viables du programme d'investissement public. L'appui de la Banque à la gestion du programme d'investissement public aura un effet de levier sur l'efficacité des synergies public-privé, ainsi que sur l'amélioration des résultats en matière de développement du programme. Le programme d'investissement public fournit à la Banque les projets d'infrastructures qui supprimeront les entraves au développement du secteur privé et accentueront l'intégration régionale.

Activités de prêt

3.2.2 L'accent sera mis sur les projets phares d'infrastructures relevant du programme d'investissement public, qui seront financés au moyen de ressources non concessionnelles en cas de non-disponibilité de financements commerciaux ou de PPP.

Les ressources concessionnelles cibleront des domaines précis qui sont essentiels pour le développement du secteur privé, ainsi que des projets susceptibles d'être financés autrement, généralement au moyen de l'assistance technique et d'opérations de renforcement des capacités. Le deuxième pilier met l'accent sur les secteurs clés, à savoir l'électricité et les transports. Les études de faisabilité des grands projets seront financées par des prêts et dans la mesure du possible, par des dons en faveur des pays à revenu intermédiaire. L'annexe 4 présente le programme indicatif de prêt 2011-2015 du Groupe de la Banque pour l'Angola.

Activités hors prêt

3.2.3 Les travaux d'analyse et les services-conseils en matière de politique guideront la conception de nouveaux projets qui seront mis en œuvre pendant la revue à mi-parcours du programme du DSP. Le gouvernement a sollicité une *assistance technique* pour réformer son cadre institutionnel et de politique du développement du secteur privé, et un appui technique pour la création de la cellule PPP découlant du nouveau cadre juridique. D'autres interventions cibleront le renforcement de l'administration publique, en particulier la gestion des dépenses publiques. L'annexe 4 présente les programmes indicatifs hors prêt 2011-2015 du Groupe de la Banque.

3.3 Suivi et évaluation

3.3.1 Suivi des résultats. Un cadre logique (voir Cadre logique à l'annexe 1) fournit un ensemble d'indicateurs pour mesurer les résultats et les produits du programme de la Banque dans le cadre du présent DSP. En l'absence de solides indicateurs de cadre logique pour les projets en cours, ces indicateurs ne sont pas inclus dans le cadre logique actuel. La PISU qu'hébergera le ministère de la Planification dans le cadre du projet ICBPR pour appuyer la mise en œuvre du DSP sera chargée de la collecte des données et assurera le suivi de la performance du programme.

3.3.2 Une revue à mi-parcours du présent DSP sera préparée d'ici la fin de 2013. La reformulation en cours du programme d'investissement public du pays pour 2011, à partir duquel la Banque a choisi ses projets²³, contribuera à définir le programme d'assistance de l'institution. De ce fait, le portefeuille de prêt est indicatif, en attendant la consultation définitive du gouvernement angolais.

3.4 Problèmes liés au dialogue pays

²³ Voir paragraphe 2.7.3

3.4.1 Après la signature et l'approbation de la convention d'établissement, la Banque sollicitera un engagement et l'appui du gouvernement pour achever ce processus et assurer l'ouverture effective du bureau extérieur en Angola (AOFO).

3.4.2 La Banque veut un dialogue constant avec le gouvernement angolais et un plus ferme engagement de la part de celui-ci dans les domaines ci-après :

- L'accès aux ressources BAD, tout en se conformant à la clause de non-préférence de tiers.
- L'impulsion à donner aux recommandations du Plan d'amélioration du portefeuille pays pour accroître la performance des opérations de la Banque.
- L'accroissement des opérations du secteur privé de la Banque en Angola
- L'identification des possibilités d'appui de la Banque au programme d'action gouvernemental pour l'intégration régionale.
- L'établissement d'un cadre fiduciaire approprié pour la mise en œuvre des opérations de prêt à l'appui de réformes à l'avenir.

3.5 Risques potentiels et mesures d'atténuation

3.5.1 Une crise pétrolière a été à l'origine des risques macroéconomiques. En dépit des réformes actuelles, la situation de dépendance de l'Angola envers les recettes pétrolières restera inchangée à court et à moyen terme. Le pays est particulièrement vulnérable aux chocs liés à un ralentissement de l'économie mondiale susceptible d'avoir une incidence négative sur les cours pétroliers, réduisant l'aptitude du pays à financer son budget et son programme de développement. Les programmes d'appui du FMI et d'autres réformes structurelles visant à promouvoir une économie équilibrée et le développement de l'économie du secteur non pétrolier atténueront les risques.

3.5.2 Les risques liés à l'exécution du programme découlent de la faiblesse des capacités institutionnelles. La disponibilité de ressources accrues et le financement éventuel des grands projets par la Banque pourraient accentuer les défis de mise en œuvre, en raison des problèmes identifiés²⁴ antérieurement de manque de capacité et d'appropriation. La conception de nouveaux projets doit tenir compte des enseignements tirés, pour éviter les difficultés connues d'intervention en Angola²⁵. La mise en œuvre du projet ICBPR, combinée avec l'ouverture effective du bureau extérieur, fournira la proximité et les outils de suivi nécessaires pour atténuer les risques.

3.5.3 Risque de crédit. Pour financer son ambitieux programme de développement, l'Angola a contracté une importante dette extérieure. Les ratios de la dette sont très sensibles à la fluctuation des prix du pétrole par rapport à la croissance du PIB. Cependant, quand bien même il fait face à une crise complexe de liquidités, l'Angola a reçu des évaluations positives de sa solvabilité de la part des agences internationales de crédit, de la Banque mondiale et autres. Sa cote de crédit est jugée moyenne. Les perspectives sont génériquement positives. Au moment où le pays retrouve le chemin de la croissance, la dynamique de la dette est favorable. Pour atténuer ce risque, les partenaires de développement, sous la houlette du FMI, suivent de près la situation économique et financière.

IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATION

A. Conclusion

4.1. L'Angola est devenu un pays à revenu intermédiaire qui demeure confronté à des problèmes critiques de développement. Après huit ans de paix et de solide croissance, les

²⁴ Voir le CPPR figurant en annexe 2 ; et le Rapport d'achèvement du DSP axé sur les résultats 2005-2007 et mise à jour du DSP 2008-2009.

²⁵ Par exemple la réduction du nombre de composantes par projet, une gestion particulièrement minutieuse de la passation des marchés, et la traduction des documents clés en portugais. Voir paragraphe 2.7.3.

moteurs de la croissance de l'Angola sont désormais très distincts de ceux des pays à faible revenu. Avec une économie dynamique et en plein essor, le pays devrait faire fond sur sa dynamique économique pour appuyer les efforts de réduction de la pauvreté et atteindre un modèle de développement durable. La Banque a un rôle naturel à jouer, de concert avec d'autres partenaires de développement, en vue d'appuyer la poursuite des réformes politiques, sociales et macroéconomiques, tout en fournissant un appui aux systèmes financiers pour contribuer à la réforme du pays.

B. Recommandation

4.2 Fruit d'un processus de dialogue de deux ans, le présent DSP apparaît comme une occasion décisive à saisir à la fois par la Banque et par le gouvernement angolais pour consolider leur partenariat. L'ouverture effective du bureau extérieur et l'accès de l'Angola aux ressources BAD offriront des possibilités renouvelées de collaboration renforcée. La Banque doit saisir cette occasion en faisant preuve de réceptivité souple pour répondre positivement au dialogue et pour appuyer la réduction de la pauvreté.

4.3 Le Conseil est prié d'examiner dûment et d'approuver le présent Document de stratégie pays de l'Angola pour la période 2011-2015.

Document de stratégie pays

2011-2015

ANGOLA

ANNEXES

I	Matrice de suivi des résultats	1
II	Revue de la performance du portefeuille pays 2010	7
III	Projets actifs	23
IV	Opérations indicatives 2011-2015 du Groupe de la Banque pour l'Angola	24
V	Politiques et objectifs de l'accord de confirmation du FMI pour 2010	25
VI	Politiques stratégiques de développement du gouvernement et du MPLA	26
VII	Appui des partenaires de développement	27
VIII	Quelques indicateurs macroéconomiques	28
IX	Indicateurs de développement	29
X	Objectifs du Millénaire pour le développement	30
XI	Indicateurs socioéconomiques comparatifs	31
XII	Carte politique de l'Angola	32
	RÉFÉRENCES	33

ANNEXE 1 — MATRICE DE SUIVI DES RÉSULTATS

1 Objectifs stratégiques du gouvernement	2 Contraintes à la réalisation des résultats désirés	3 Indicateurs de résultats définitifs (2015)	4 Indicateurs de réalisations définitives (2015)	5 Indicateurs de résultats et de produits à moyen terme (2013)	6 Principales actions (2013)	7 Interventions proposées de la BAD dans le DSP et interventions en cours	8 Principaux risques liés à la mise en œuvre/ Mesures d'atténuation
PILIER I — Donner l'impulsion à la compétitivité de l'économie							
<i>Développement du secteur privé, entrepreneuriat et PME</i>							

1 Objectifs stratégiques du gouvernement	2 Contraintes à la réalisation des résultats désirés	3 Indicateurs de résultats définitifs (2015)	4 Indicateurs de réalisations définitives (2015)	5 Indicateurs de résultats et de produits à moyen terme (2013)	6 Principales actions (2013)	7 Interventions proposées de la BAD dans le DSP et interventions en cours	8 Principaux risques liés à la mise en œuvre/ Mesures d'atténuation
<p><i>Accroître la diversification de l'économie</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'investisseurs et d'entrepreneurs nationaux pour relancer le développement des secteurs économiques non pétroliers 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de 100 % du nombre de nouvelles entreprises créées chaque année • Couverture géographique nationale des programmes d'appui à la création des PME • Mise en place du cadre institutionnel national pour appuyer le développement du secteur privé 	<ul style="list-style-type: none"> • Parachèvement de la stratégie de développement des PME • Ouverture d'un guichet de l'INAPEM dans toutes les provinces • Création de l'<i>Instituto Fomento Empresarial</i> • Création du <i>Fundo de Fomento Empresarial</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Parachèvement de la stratégie de développement des PME • Lancement des politiques de développement des PME à l'échelle des entités gouvernementales pertinentes, à savoir : ministère de la Coordination économique ; MAPESS ; ANIP ; INAPEM • Formation de 100 % de nouveaux formateurs de l'INAPEM 	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation d'une étude à réaliser conjointement avec le PNUD sur les PME et la microfinance (2010) • Établissement du ministère de la Coordination économique comme autorité en matière de définition de la politique des PME • Approbation du cadre juridique de l'IFE et de la FFE 	<ul style="list-style-type: none"> • Projets d'assistance technique pour appuyer la réforme institutionnelle du ministère de la Coordination économique • Études économiques et sectorielles sur la diversification de l'économie angolaise • Assistance technique pour l'élaboration d'une politique de développement du secteur privé • Études économiques et sectorielles sur les moteurs de croissance de l'économie verte de l'Angola <p>En cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation en TIC sur Microsoft à l'INAPEM 	<ul style="list-style-type: none"> • Risque : Non-habilitation du ministère de la Coordination économique à piloter le processus • Atténuation : Formation d'une équipe transministérielle pour appuyer la création de l'IFE

1 Objectifs stratégiques du gouvernement	2 Contraintes à la réalisation des résultats désirés	3 Indicateurs de résultats définitifs (2015)	4 Indicateurs de réalisations définitives (2015)	5 Indicateurs de résultats et de produits à moyen terme (2013)	6 Principales actions (2013)	7 Interventions proposées de la BAD dans le DSP et interventions en cours	8 Principaux risques liés à la mise en œuvre/ Mesures d'atténuation
<p><i>Diversifier l'économie, tout en augmentant la contribution du secteur des pêches au PIB</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance des infrastructures d'appui aux pêches • Inefficacité du contrôle de l'activité halieutique • Manque d'entrepreneuriat dans le secteur 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation durable de 30 % de la valeur de la production du secteur des pêches • Augmentation du revenu des pratiquants de la pêche artisanale • Augmentation de 15 % du nombre de petites entreprises de pêche • Accroissement de 15 % de l'activité économique dans la région de Namibe 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction/modernisation de 8 sites majeurs de débarquement suivant les normes internationales • Construction de 5 marchés de poisson • Construction/réhabilitation de 40 km de voies d'accès • Mise en place d'un système de suivi, de contrôle et de surveillance des pêches opérationnelles • Création de 2 associations orientées vers le marché de poisson 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction/modernisation de 3 sites majeurs de débarquement suivant les normes internationales • Système de gestion des pêches • Construction de 2 marchés de poisson • Construction/réhabilitation de 15 km de voies d'accès • Mise en place du cadre juridique pour MCS 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'infrastructures d'appui aux pêches • Conception des modalités de gestion des infrastructures 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'achèvement du projet en cours de la pêche artisanale 	<p><u>Risque</u> : Mauvais exploitation et entretien des infrastructures</p> <p><u>Mesure d'atténuation</u> : Veiller à la conception des modalités de gestion à partir de la deuxième année</p>
<p><i>Appui au programme d'investissement public</i></p>							

1 Objectifs stratégiques du gouvernement	2 Contraintes à la réalisation des résultats désirés	3 Indicateurs de résultats définitifs (2015)	4 Indicateurs de réalisations définitives (2015)	5 Indicateurs de résultats et de produits à moyen terme (2013)	6 Principales actions (2013)	7 Interventions proposées de la BAD dans le DSP et interventions en cours	8 Principaux risques liés à la mise en œuvre/ Mesures d'atténuation
<p><i>Améliorer la performance du programme de développement national eu égard à l'impulsion donnée à la diversification et à la compétitivité de l'économie</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Faiblesse des capacités institutionnelles et pénurie des ressources humaines qualifiées pour la planification, l'exécution ainsi que le suivi et l'évaluation des programmes 	<ul style="list-style-type: none"> EPIP 13 : amélioration de la qualité de la gestion budgétaire et financière, dont la note passe de 2,5 en 2009 à 4,0 en 2015 Réduction du pourcentage de projets à risque du portefeuille de la Banque, de 45 % en 2009 à 25 % en 2015 % 	<ul style="list-style-type: none"> Formation de tout le personnel de la cellule (30 % de femmes) en gestion des cycles de projet Création d'un réseau TIC à l'échelle de l'administration pour la gestion ainsi que le suivi et l'évaluation des projets Création, au ministère de la Planification, de la structure d'exécution des projets qui est dotée de son propre personnel 	<ul style="list-style-type: none"> Plan directeur de renforcement des capacités institutionnelles Élaboration des principaux indicateurs de performance pour chaque secteur/ministère Création d'un réseau de centres de coordination à l'échelle de divers ministères, départements et agences 	<ul style="list-style-type: none"> Cadre de collaboration entre la BAD et le partenaire de développement (PNUD) (2011) Mécanismes de coordination de l'élaboration de la politique, des procédures et des protocoles d'accord 	<p>Création d'une Cellule d'appui à l'exécution des projets (PISU) avec le ministère de la Planification, dans le cadre du projet de Renforcement des capacités institutionnelles pour la réduction de la pauvreté (ICBPR)</p> <p>Études économiques et sectorielles destinées à guider les plans d'investissement pluriannuels</p> <p>Étude stratégique des ports maritimes en vue de quantifier les investissements stratégiques actuels ; les résultats de cette étude guideront les plans d'investissement pluriannuels</p>	<p>Risque :</p> <ul style="list-style-type: none"> Piètre appropriation de la PISU Faible mandat donné au Département national des investissements publics du ministère de la Planification pour coordonner le développement institutionnel interagences Départ probable du personnel formé vers des emplois plus compétitifs <p>Atténuation :</p> <ul style="list-style-type: none"> Établissement d'un lien étroit entre le projet et l'accord de confirmation du FMI qui requiert une amélioration de la supervision des activités financées au moyen de fonds publics Le DP n° 31/10 stipule que tous les ministères, départements et agences doivent améliorer la planification et la coordination. Réformes de

1 Objectifs stratégiques du gouvernement	2 Contraintes à la réalisation des résultats désirés	3 Indicateurs de résultats définitifs (2015)	4 Indicateurs de réalisations définitives (2015)	5 Indicateurs de résultats et de produits à moyen terme (2013)	6 Principales actions (2013)	7 Interventions proposées de la BAD dans le DSP et interventions en cours	8 Principaux risques liés à la mise en œuvre/ Mesures d'atténuation
<i>Partenariats public-privé</i>							

1 Objectifs stratégiques du gouvernement	2 Contraintes à la réalisation des résultats désirés	3 Indicateurs de résultats définitifs (2015)	4 Indicateurs de réalisations définitives (2015)	5 Indicateurs de résultats et de produits à moyen terme (2013)	6 Principales actions (2013)	7 Interventions proposées de la BAD dans le DSP et interventions en cours	8 Principaux risques liés à la mise en œuvre/ Mesures d'atténuation
<p><i>Améliorer la performance du programme de développement national eu égard à l'impulsion donnée à la diversification et à la compétitivité de l'économie</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Le programme national de réhabilitation et de reconstruction est limité par la difficile position budgétaire et financière Manque de savoir-faire national pour mettre au point des structures financières complexes et efficaces 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation du pourcentage de PPP dans le programme d'investissement public, qui passe à 15 % Évaluation et suivi de tous les projets PPP assurés par des équipes du ministère de la Coordination économique 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de la cellule de gestion des PPP au ministère de la Coordination économique Création d'une cellule de coordination des PPP dans chacun des ministères opérationnels Formation de tout le personnel de la cellule (30 % de femmes) en évaluation et de suivi des PPP 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de la cellule de gestion des PPP au ministère de la Coordination économique Approbation par le gouvernement angolais des documents relatifs aux directives opérationnelles et de politique Formation de 50 % du personnel de la cellule en évaluation et suivi des PPP 	<ul style="list-style-type: none"> Approbation par le parlement du cadre juridique des PPP (2011) Approbation par le gouvernement angolais de la structure organisationnelle de la cellule PPP Approbation par le gouvernement angolais des mécanismes de coordination de l'élaboration de la politique, des procédures et des protocoles d'accord 	<p>Projet conjoint d'assistance technique avec la Banque mondiale pour appuyer la création et la gestion opérationnelle de la cellule PPP</p>	<p>Risque :</p> <p>i) Faible mandat donné au ministère de la Coordination économique pour coordonner le développement institutionnel interministériel</p> <p>ii) Départ probable du personnel formé vers des emplois plus compétitifs</p> <p>Atténuation :</p> <p>i) Établissement d'un lien étroit entre le projet et l'accord de confirmation du FMI qui requiert une amélioration de la supervision des activités financées au moyen de fonds publics</p> <p>ii) Mise en place, par le ministère de la Coordination économique, d'un programme incitatif amélioré pour accroître la rémunération du personnel</p>

1 Objectifs stratégiques du gouvernement	2 Contraintes à la réalisation des résultats désirés	3 Indicateurs de résultats définitifs (2015)	4 Indicateurs de réalisations définitives (2015)	5 Indicateurs de résultats et de produits à moyen terme (2013)	6 Principales actions (2013)	7 Interventions proposées de la BAD dans le DSP et interventions en cours	8 Principaux risques liés à la mise en œuvre/ Mesures d'atténuation
PILIER II — Appuyer l'aménagement des infrastructures économiques							
<i>Transports</i>							

1 Objectifs stratégiques du gouvernement	2 Contraintes à la réalisation des résultats désirés	3 Indicateurs de résultats définitifs (2015)	4 Indicateurs de réalisations définitives (2015)	5 Indicateurs de résultats et de produits à moyen terme (2013)	6 Principales actions (2013)	7 Interventions proposées de la BAD dans le DSP et interventions en cours	8 Principaux risques liés à la mise en œuvre/ Mesures d'atténuation
<p><i>Développer l'économie nationale grâce à l'intensification des échanges internes et régionaux</i></p> <p><i>Aménager les corridors logistiques de Moçamedes (province de Namibe) et Lobito (province de Bengela)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance de la couverture du réseau routier fondamental • Manque d'interconnexions régionales aux corridors logistiques et portuaires de Lobito et de Namibe 	<ul style="list-style-type: none"> • Accroissement de 20 % du commerce frontalier • Progrès en direction du plein fonctionnement des corridors de transport de Moçamedes et Lobito • Accroissement de 15 % de l'activité économique dans la région de Namibe 	<p>Progrès dans la construction, mesuré par les rapports sur l'état d'avancement des travaux de construction relatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • à la liaison ferroviaire Namibe-Lubango-Oshikango vers le réseau ferroviaire namibien • au tronçon routier frontalier Lucusse-Zambie sur le corridor de Lobito <p>Études de faisabilité, d'impact environnemental et socioéconomique, et de conception technique détaillée pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les interconnexions ferroviaires internes entre les lignes CFL, CFB et CFM • l'interconnexion ferroviaire entre la ligne CFM et la Zambie via une voie directe 	<p>Études de faisabilité, d'impact environnemental et socioéconomique, et de conception technique détaillée pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le tronçon routier frontalier Lucusse-Zambie sur le corridor de Lobito • le chemin de fer Namibe-Lubango-Oshikango en vue d'une jonction au réseau ferroviaire namibien à Santa Clara/Oshikango 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de la mission de préparation/évaluation, en coordination avec le ministère de la Planification, pour toutes les études. • Soumission d'une demande officielle relative aux formulaires appropriés du Fonds spécial pour la préparation de projets d'infrastructure, pour les études sur le corridor régional à financer au moyen du Fonds spécial pour la préparation de projets d'infrastructure du NEPAD 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Étude de faisabilité et projet de route frontalière Lucusse-Zambie</i> • <i>Étude de faisabilité et projet du chemin de fer Namibe-Lubango-Oshikango</i> • <i>Étude sur l'interconnexion de 3 lignes ferroviaires (CFL/CFB/CFM)</i> • <i>Étude de faisabilité de l'interconnexion de la ligne ferroviaire CFM à la Zambie</i> 	<p>Risque :</p> <p>i) Retard dans la préparation et l'approbation des études de faisabilité</p> <p>ii) <i>Manque d'expertise technique</i></p> <p>Atténuation</p> <p>i) <i>Travailler en étroite collaboration avec le ministère de la Planification et le ministère des Transports tout au long de la planification et de l'exécution des projets</i></p> <p>ii) <i>La mise en œuvre d'un projet de renforcement des capacités et le recours à l'expertise externe réduiront cette contrainte</i></p>

1	2	3	4	5	6	7	8
Objectifs stratégiques du gouvernement	Contraintes à la réalisation des résultats désirés	Indicateurs de résultats définitifs (2015)	Indicateurs de réalisations définitives (2015)	Indicateurs de résultats et de produits à moyen terme (2013)	Principales actions (2013)	Interventions proposées de la BAD dans le DSP et interventions en cours	Principaux risques liés à la mise en œuvre/ Mesures d'atténuation
Énergie							
Assurer un approvisionnement durable et fiable en électricité, pour appuyer le développement et l'essor du secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> Manque de capacité de production, de transport et de distribution d'électricité Manque de capacité technique en matière d'exécution de projet et d'exploitation des systèmes 	<p>Accroissement de la capacité de production, qui passe de 1 125 MW en 2011 à 1 711 MW en 2015</p> <p>Élargissement de l'accès à l'électricité de 20 % d'ici à 2011</p> <p>L'électricité n'est plus identifiée dans l'évaluation du climat de l'investissement comme la première entrave à l'activité du secteur privé</p>	<p>Mise en service d'une centrale de production de 586 MW</p> <p>Achèvement de 200 km de lignes de transport</p>	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration d'un plan directeur global du secteur énergétique et identification des projets prioritaires Réalisation des études de faisabilité 	<ul style="list-style-type: none"> Approbation et adoption du plan directeur du secteur énergétique Achèvement des études de faisabilité Achèvement de la passation des marchés des projets 	<ul style="list-style-type: none"> Appui au plan directeur du secteur énergétique Appui aux études de faisabilité Appui à l'exécution des projets Ligne de transport GOVE-Matala de 200 km à 220 kV Centrale thermique à générateur à turbine à gaz de 3 40 MW de Cazenga Extension de la centrale hydroélectrique de Cambambe (4x130 MW), Centrale éolienne de 22 MW et centrale solaire de 4 MW 	<p>Risque :</p> <p>i) Retard dans la préparation et l'approbation du plan directeur et des études de faisabilité</p> <p>ii) <i>Manque d'expertise technique</i></p> <p style="text-align: center;">Atténuation</p> <p style="text-align: center;">:</p> <p>ii) <i>Travailler en étroite collaboration avec le ministère de la Planification et le ministère de l'Énergie et de l'Eau tout au long de la planification et de l'exécution des projets</i></p> <p>ii) <i>La mise en œuvre d'un projet de renforcement des capacités et le recours à l'expertise externe réduiront cette contrainte</i></p>

ANNEXE II

ANGOLA

**Revue de la performance du portefeuille pays
2011-2015**

**Département régional — Sud B (ORSB)
Octobre 2010**

INTRODUCTION

La présente Revue de la performance du portefeuille pays (CPPR) est la deuxième du genre préparée pour le portefeuille de la Banque en Angola. La première a été élaborée en février 2008 (ADB/BD/WP/2008/20). Le présent document vise un double objectif : i) informer la direction et les membres du Conseil au sujet de la performance du portefeuille de la Banque en Angola et ii) fournir des orientations à la Banque et aux autorités nationales dans le contexte de l'identification des recommandations pertinentes pour l'amélioration du portefeuille.

I. Aide du Groupe de la Banque

1.1 La présence de la Banque en Angola a jusqu'ici été limitée du point de vue du nombre et de la taille des projets.

1.1.1 L'aide cumulative fournie par la BAD depuis 1983 atteint 316 millions d'UC, dont 138 millions d'UC au titre du guichet FAD (43,78 %) et 177 millions d'UC à celui du guichet BAD (56,22 %). Le portefeuille historique contient 33 opérations appuyées au moyen de diverses modalités de financement, à savoir les prêts, les dons et les opérations d'assistance technique. Ces opérations ont été annulées pendant la guerre civile. La Banque a repris sa coopération avec l'Angola en 2001 et a depuis lors approuvé huit opérations d'un montant de 74 millions d'UC, lesquelles sont toutes toujours en cours.

1.2 Précédents DSP (2005/2007-2009)

1.2.1 Deux précédents DSP, préparés pour les périodes 2002-2004 et 2005-2007, ont couvert les secteurs rural et social. Le premier mettait l'accent sur la réhabilitation des infrastructures de santé ainsi que sur les activités de démobilisation et d'insertion sociale. Le deuxième était conçu pour s'attaquer au problème de la réduction de la pauvreté en milieu rural et créer un environnement propice au développement du secteur privé. L'un et l'autre étaient alignés sur les dix secteurs prioritaires identifiés dans le premier Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté, à savoir : i) insertion sociale ; ii) sécurité et services de soins ; iii) sécurité alimentaire et développement rural ; iv) lutte contre le VIH/SIDA ; v) éducation ; vi) santé ; vii) infrastructures de base ; viii) emploi et formation professionnelle ; ix) gouvernance et x) gestion macroéconomique.

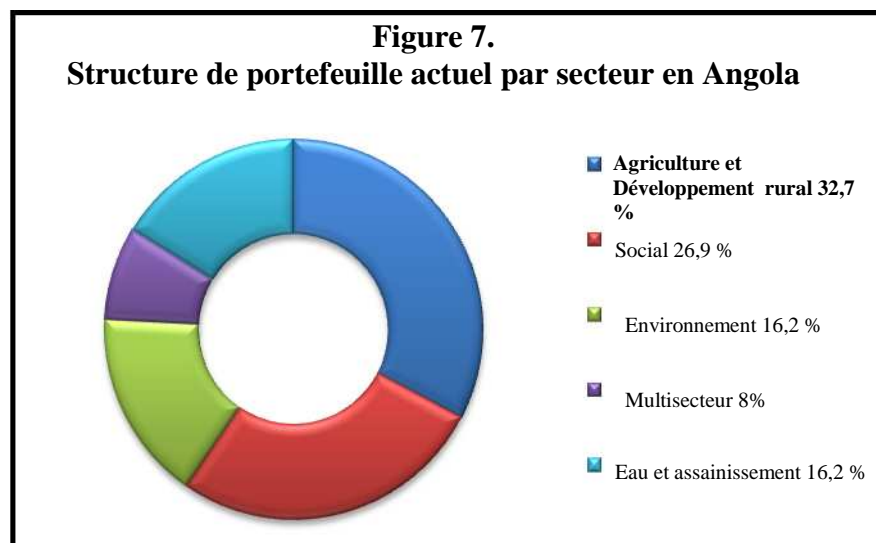
1.2.2 **Durant la période 2005-2007, trois projets ont été approuvés directement au titre du premier pilier : le projet agricole Bom Jesus (17,2 millions d'UC) portant principalement sur i) le développement des infrastructures rurales, soient celles d'irrigation, des routes, d'approvisionnement en eau et de santé, ii) le développement agricole, iii) le renforcement des capacités et iv) la gestion des projets ; le projet d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'appui institutionnel de Sumbe (12 millions d'UC), qui s'intéressait : i) à l'infrastructure d'approvisionnement en eau ; ii) à l'assainissement, notamment la réhabilitation de l'infrastructure d'égout, la construction d'ouvrages d'assainissement autonome dans les établissements scolaires, les centres de santé, les marchés et les endroits publics, ainsi que la gestion des**

déchets solides ; iii) à la mobilisation de la communauté et la sensibilisation de celle-ci en matière d'hygiène et d'environnement ; iv) à l'appui institutionnel à l'entreprise de services d'approvisionnement en eau et d'assainissement ; iv) à l'élaboration d'un programme national global d'approvisionnement en eau et d'assainissement en milieu rural ; et v) à la gestion des projets. Un troisième projet, celui d'**appui au secteur environnemental** (12 millions d'UC), a été approuvé en février 2009 avec des composantes transversales qui appuient en partie les objectifs du pilier.

DSP 2005-2007 et mise à jour du DSP 2007-2009			
	Approuvé avant 2005 et en cours durant la période 2005-2009	Approuvé (2005-2009)	Clos (2005-2009)
Pilier I — Faire reculer la pauvreté en améliorant la prestation des services sociaux et en élargissant l'accès aux facteurs de production	Projet de pêche artisanale (pêches)	Projet agricole Bom Jesus de Calenga (agriculture)	Études sur la préparation d'un programme d'investissement dans l'environnement
	Projet d'éducation de base	Projet d'approvisionnement en eau et d'assainissement de Sumbe	
	Projet de réinsertion des groupes vulnérables de Huambo	Projet d'appui au secteur environnemental	
	Réhabilitation des services de santé dans la province d'Uige		
Pilier II — Créer un environnement propice au développement du secteur privé		Projet d'appui à la gestion financière.	

1.2.3 Un seul projet a été approuvé pour soutenir le deuxième pilier, à savoir le projet d'appui à la gestion financière. Ce projet, d'un coût de 5,9 millions d'UC, appuie : i) le renforcement de la capacité de gestion des biens publics et d'audit interne, ii) le renforcement des capacités institutionnelles et humaines requises pour assurer la fonction d'audit externe ; et iii) la gestion et le suivi des projets.

1.2.4 Ventilation sectorielle du portefeuille actif. La répartition du portefeuille par secteur est la suivante : développement agricole et rural, notamment l'environnement (49 %) ; secteur social, notamment la santé et l'éducation (27 %) ; approvisionnement en eau et assainissement (16 %) ; et multi-secteurs (8 %). L'agriculture, le développement rural et l'environnement arrivent en tête des secteurs bénéficiaires de l'aide, la deuxième place revenant au secteur social et la troisième à l'approvisionnement en eau et l'assainissement. La gouvernance, la gestion économique et le secteur public reçoivent la plus petite portion de l'aide.

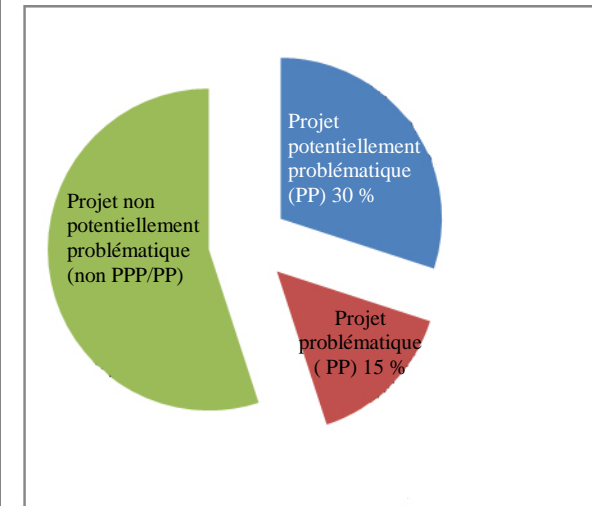
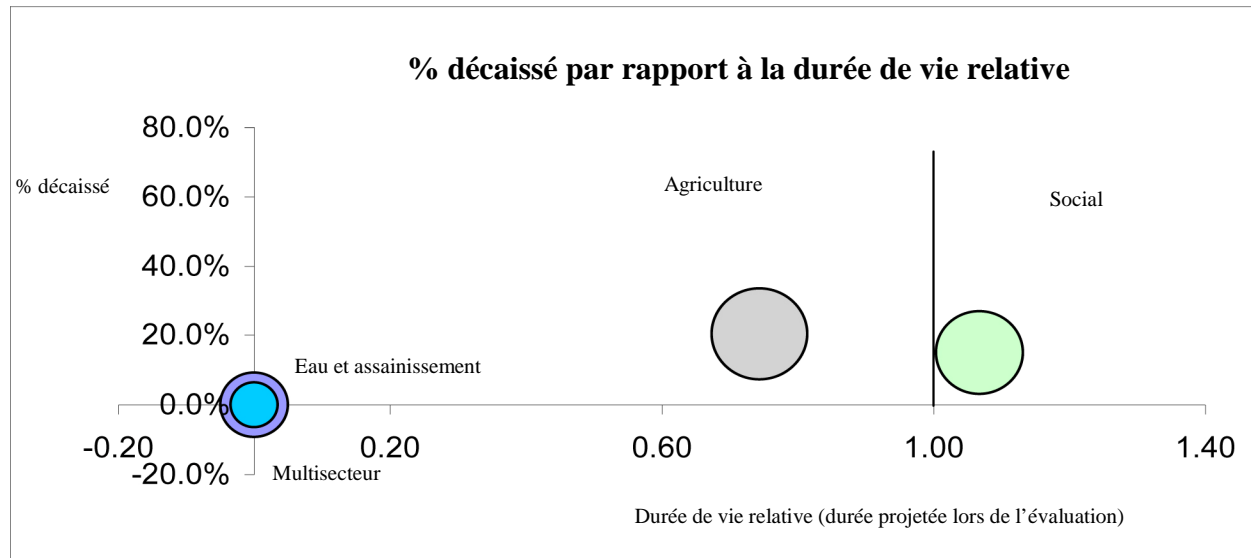


II. Performance générale du portefeuille et évaluation de la capacité de gestion

2.1 Le portefeuille en cours contient huit opérations d'une valeur totale de 74,01 millions d'UC. Les projets du portefeuille actuel sont les suivants : i) projet d'appui à la pêche artisanale (7,0 millions d'UC), ii) projets d'appui à la réhabilitation des services de santé (6,5 millions d'UC), iii) projet d'appui à la démobilisation et à la réinsertion des groupes vulnérables (3,78 millions d'UC), iv) projet de développement rural Bom Jesus de Calenga (17,20 millions d'UC), v) projet Éducation II (8,73 millions d'UC), vi) approvisionnement en eau et assainissement de Sumbe (12, millions d'UC), vii) projet d'appui à la gestion financière (5,90 millions d'UC) et viii) projet d'appui à l'environnement (12 millions d'UC). Des huit projets énumérés ci-dessus, celui d'appui à la gestion financière est en attente d'entrée en vigueur, et le projet d'approvisionnement en eau et d'assainissement de Sumbe attend son premier décaissement.

Numéro du projet	Titre du projet	Etat	Date d'approbation	Date de signature	Date de Clôture (initiale)	Date d'entrée en vigueur	Montant net du prêt (mUC)	Total décaissé	% décaissé	Age	Exposition au risque
	Secteur Agriculture										
P-AO-A00-002	PROJET DEV. PECHE ARTISANALE	OnGo Extended 31 Dec.2010	30.10.2002	20.01.2003	31.12.2009	11-May-04	7.00	4.05	57.22%	6.03	NPPP
P-AO-A00-001	BOM JESUS - CALENGA RURAL DEV PROJECT	OnGo	24.11.2005	29.12.2005	31.12.2012	14-Sep-06	17.20	2.49	14.51%	4.10	NPPP
	Total partiel : Agriculture						24.20	6.54	36.00%		
	Secteur : Social										
P-AO-IA0-004	Basic Edu. & Job Skills Project (EDU II)	OnGo Extended 31 Dec.2010	05.12.2001	28.03.2002	30.12.2008	27-Nov-02	9.63	2.57	ADF-27.47% Grant-19.62%	7.11	PPP
P-AO-IB0-002	PROGRAMME REHABILITATION SERVICES SANTE	OnGo	13.11.2002	23.01.2003	31.12.2010	12-Sep-03	6.50	0.86	13.27%	7.02	PP
P-AO-IAE-001	PROJET DE REINSERTION DES GROUPES DEFAYO	OnGo	12.11.2003	26.05.2004	31.12.2010	13-Jan-06	3.78	0.51	13.58%	5.10	PP
	Total partiel : social						19.91	3.94	19.95%		
P-AO-CZO-001	Secteur : Projet d'appui au secteur	OnGo	11.03.2009	16.07.09	31.12.2015	17.12.09	12.00	0.3	2.44%	1.03	

2.2 Caractéristiques communes. Les projets du portefeuille se caractérisent par *i*) une durée de vie moyenne de cinq ans ; *ii*) de faibles taux de décaissement ; *iii*) des retards entre l'approbation du projet, la signature du prêt et l'entrée en vigueur du projet (15 mois en moyenne) ; *iv*) des retards dans le lancement des activités opérationnelles comme le recrutement des entrepreneurs et le démarrage des activités du projet ; *v*) un faible niveau d'appui technique aux cellules d'exécution de projet et ; *vi*) une gestion généralement médiocre par des cellules d'exécution de projet faibles sur le plan institutionnel et technique.



Notes

a) Taille de la bulle = volume des engagements

b) Durée de vie relative (« relative age ») = délai écoulé entre la date d'entrée en vigueur et la durée estimée lors de l'évaluation. Les taux de décaissement ne reflètent pas nécessairement ceux d'exécution.

c) Autant les projets « multisecteurs » que d'« approvisionnement en eau et assainissement » comprennent exclusivement une opération ; l'un attend son entrée en vigueur et l'autre son premier décaissement.

2.3 La dernière CPPR de l'Angola a été préparée en février 2008. Elle a conclu que la performance du portefeuille était globalement insatisfaisante. La note moyenne s'établissait à 1,75 (échelle de 0 à 3), étant donné qu'un projet était à problèmes et deux projets étaient jugés potentiellement à problèmes.

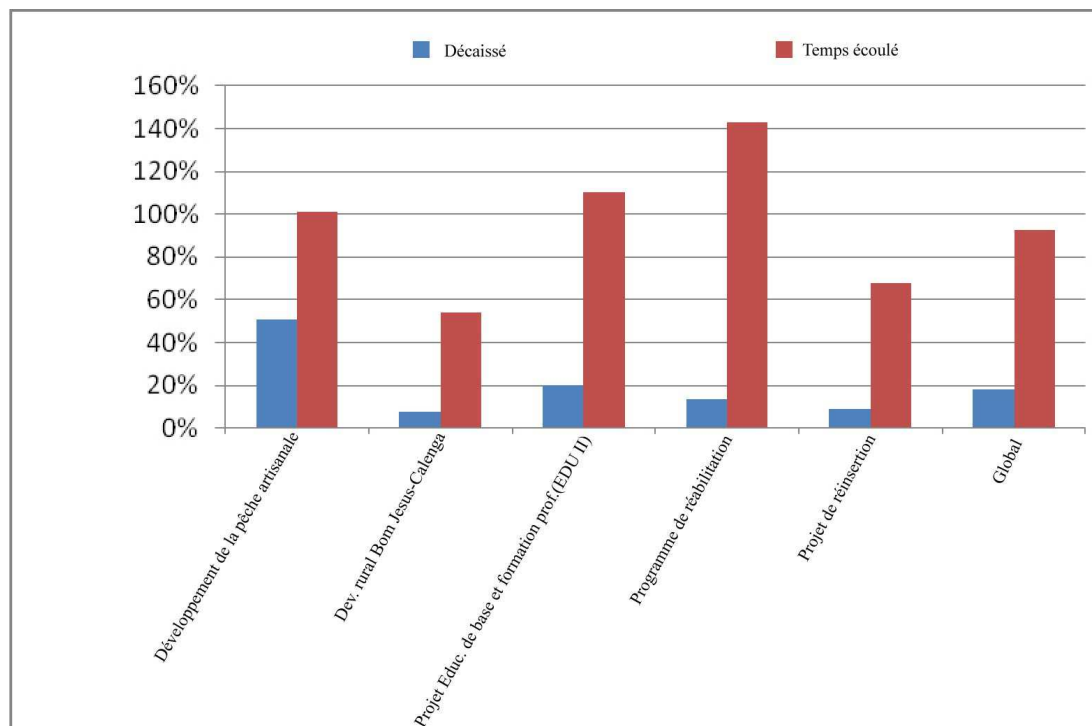
2.3.1 La situation reste sensiblement la même ; deux projets ont été jugés à problèmes (projet d'appui à la démobilisation et à la réinsertion des groupes vulnérables et projet d'appui à la réhabilitation des services de santé) et un potentiellement à problèmes (projet d'appui à la gestion financière) ; la proportion des projets à risque dans le portefeuille évalué est de 50 %, taux supérieur à la fourchette de 10 à 30 % qui est indicative d'une performance satisfaisante du portefeuille. Les rapports de supervision tendent à indiquer que les progrès enregistrés par le secteur agricole ont été meilleurs que ceux du secteur social, des multisecteurs et du secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement.

Évolution des principaux indicateurs de performance

		CPPR 2008	Déc. 2009	Déc. 2010
Exécution et impact	Nombre de projets en cours	5	6	7
	Plus ancien projet du portefeuille (ans)	5.8	6.9	7.9
	Durée (ans)	4.55	5.96	6.3
	Taux de décaissement (%)	10.57	11.20	15.22
	Taille moyenne des projets (millions d'UC)	7.30	7.70	7.80
	Évaluation globale du projet (échelle de 0 à 3)	1.75	1.75	1.75
	Projet à risque (%)	50	50	50
	Projet à problèmes	1	2	2
	Temps écoulé entre l'approbation et l'entrée en vigueur (mois)	15	15	9
	Taux de supervision (nombre moyen de missions par projet par an)	1.5	1.5	1.5

2.3.2 L'exécution globale des projets accuse des retards considérables. La comparaison du temps écoulé à l'échéancier initial et aux niveaux respectifs de décaissement réalisés jusqu'ici révèle qu'en ce qui concerne le portefeuille en cours et actif, durant à peu près 90 % de la période prévue de mise en œuvre du portefeuille, la Banque n'a décaissé que 20,16 % des engagements effectifs.

Retards au niveau des décaissements des projets



Note : opérations entrées en vigueur entre 2005 et 2010

III. RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE SUR LES FACTEURS ENTRAVANT LA RÉALISATION DES RÉSULTATS ET PRODUITS DES PROJETS

3.1. Dans le cadre d'une opération de Revue de la performance du portefeuille pays, l'équipe du bureau extérieur de la Banque en Angola a remis un questionnaire aux coordinateurs de projet. Ce questionnaire reposait sur les sujets ci-après : 1) appropriation et coopération ; 2) gestion financière et passation des marchés ; 3) exécution/gestion des projets ; et 4) besoins de formation. Les résultats ont mis en lumière d'importantes carences (voir encadré 7) de la part à la fois du gouvernement et de la Banque.

3.1.1. Certains progrès ont été cependant enregistrés au niveau de l'exécution des projets. Le décaissement des fonds de contrepartie (projets relatifs à l'éducation, aux pêches et à l'agriculture) s'effectue davantage en temps voulu, et le retard entre l'approbation du projet, la signature du prêt et l'entrée en vigueur du projet s'est légèrement réduit (projet d'appui à l'environnement — neuf mois).

Encadré 7. Principaux facteurs entravant les progrès de l'exécution des projets

Au niveau de la Banque

- lenteurs dans la réponse de la Banque aux demandes de décaissement
- perturbations des activités survenues après la modification de l'équipe de projet de la Banque, la mauvaise passation des services et le piètre transfert des informations relatives au projet
- barrière linguistique liée au manque de personnel lusophone à la Banque, ce qui entrave la préparation et la coordination du projet
- inexistence d'une version portugaise des documents pertinents ayant trait en particulier à la passation des marchés et au décaissement
- lourdeur des procédures de passation des marchés, eu égard surtout aux marchés de taille modeste, qui décourage les entrepreneurs nationaux de soumettre des offres
- existence de graves problèmes d'échange de documents entre le bureau extérieur et le siège
- manque de formation du personnel de la cellule d'exécution de projet sur le règlement de la Banque (à savoir les règles fiduciaires et celles de passation des marchés)
- faiblesse du niveau des salaires versés par les projets de la Banque

Au niveau du gouvernement

- manque d'appui et d'orientation politique en ce qui concerne les questions relatives à l'exécution des projets
- retards dans le versement des fonds de contrepartie
- manque de définition précise des responsabilités des ministères opérationnels.

IV. Expérience et enseignements 5.1.

4.1. Eu égard au précédent DSP

4.1.1. Le peu d'intérêt et d'appropriation du gouvernement a été désigné comme le principal point faible lors du précédent DSP. Dans le cadre de la préparation du présent DSP, l'accent a été fortement mis sur l'appropriation. La Banque tire pleinement parti des programmes stratégiques nationaux disponibles et des réserves de projets pour ses interventions. Les autres enseignements tirés et recommandations formulées sont les suivants :

4.1.2. Le cadre de suivi et d'évaluation du précédent document stratégique a révélé des faiblesses. Les indicateurs de performance retenus auraient dû être moins ambitieux, avoir une portée plus étroite et cibler des résultats et produits plus concis et mesurables. L'adoption du nouveau cadre d'évaluation de la Banque dans le présent DSP fournit un outil essentiel pour opérer des améliorations dans ce domaine.

4.1.3. La conception de projets de taille relativement petite et moyenne s'est révélée difficile à gérer. Parmi les obstacles figuraient des coûts opérationnels élevés et la pénurie de personnel qualifié, ainsi que les processus d'appel d'offres à faible volume étaient souvent débordés face à d'abondants marchés de grande envergure dans l'économie angolaise en plein essor. La Banque doit favoriser soit les grands projets, qui permettent des économies d'échelle opérationnelles et financières et attirent l'intérêt du gouvernement (eu égard à l'appropriation), soit les petits projets qui sont simples au plan logistique et assortis d'objectifs précis et ciblés.

4.1.4 La diversité géographique et sectorielle du portefeuille antérieur réduit l'efficacité stratégique. Dans un pays dont les infrastructures sont délabrées et qui se caractérise par de considérables asymétries régionales, la Banque doit essayer de concentrer ses activités dans des zones d'agglutination, afin d'accroître les économies d'échelle et de contribuer à rendre moins lourde la logistique de l'exécution.

4.2 Eu égard à la gestion du portefeuille

4.2.1 Depuis la CPPR de 2008, des efforts sont déployés à la fois par la Banque et par le gouvernement angolais pour aplanir les obstacles identifiés dans le Plan d'amélioration du portefeuille. Cela dit, quelques-unes des questions abordées restent critiques et il y a lieu d'adopter d'autres mesures pour atteindre les cibles fixées par la Banque et le gouvernement.

4.2.2. L'ouverture attendue du bureau extérieur de la Banque en Angola, qui sera doté d'un personnel professionnel lusophone, facilitera le dialogue avec le gouvernement angolais ainsi que les autres partenaires nationaux et bailleurs de fonds, et elle permettra de fournir une aide directe aux cellules d'exécution de projet.

4.2.3. Conscient de sa faible capacité institutionnelle, le gouvernement angolais a sollicité auprès de la Banque une assistance technique et financière en vue de la création d'une Cellule d'appui à l'exécution des projets (PISU) au sein du Département national des investissements publics du ministère de la Planification. La PISU contribuera à renforcer les capacités institutionnelles du Département national des investissements publics ainsi que les compétences du personnel national dans le domaine de la gestion des projets d'investissement public. Ce projet sera piloté par OSHD qui en a déjà préparé la note conceptuelle, et une mission d'évaluation est prévue en octobre 2010.

V. Les principales recommandations concernant la gestion du portefeuille sont les suivantes :

5.1. *Il y a lieu d'accroître le niveau de coordination* entre les secteurs de la Banque, les centres de coordination du gouvernement et le ministère de la Planification, en vue d'assurer une meilleure qualité initiale. À cette fin, une parfaite connaissance des réalités locales est essentielle pour assurer une meilleure préparation des projets, ainsi qu'un solide engagement du bénéficiaire et de tous les principaux acteurs (appropriation).

5.1.1 Le recrutement de spécialistes sectoriels maîtrisant le portugais est un autre important enseignement. Il est vivement conseillé aux Départements sectoriels de la Banque de planifier le recrutement d'employés lusophones qui seront affectés aux projets et programmes en Angola.

5.1.2 Il convient d'améliorer le respect des calendriers d'exécution, en étoffant les mesures visant à accélérer le processus d'entrée en vigueur des projets et à améliorer la qualité initiale, de fournir au personnel du projet une formation plus poussée dans les domaines de la gestion de projet, de la passation des marchés et du décaissement, et de faire en sorte qu'une plus grande attention soit accordée aux questions transversales.

5.1.3 Les procédures de la Banque doivent être expliquées et distribuées aux responsables des ministères et au personnel des projets dans le cadre du séminaire et d'ateliers, pour permettre une meilleure utilisation des ressources allouées et accélérer la mise en œuvre.

5.1.4 Le gouvernement doit veiller à l'appropriation en mettant en place un mécanisme de coordination efficace des projets, grâce à la création d'un environnement plus favorable à la préparation, à l'exécution et au suivi des projets, ainsi qu'en fournissant à la cellule d'exécution de projet établie un personnel de meilleure qualité et un environnement de travail approprié.

5.1.5 Le gouvernement doit par ailleurs s'attaquer à la question des fonds de contrepartie, en vue d'inscrire ces conditions financières dans le programme d'investissement public et de permettre une exécution en temps utile des projets.

VI Plan d'amélioration du portefeuille pays

6.1 À l'issue de la mission de la CPPR, le bureau extérieur de la Banque en Angola et le ministère de la Planification ont élaboré un Plan de mise en œuvre du portefeuille qui sera conjointement suivi et évalué par les deux parties.

6.1.1 Plan de mise en œuvre du portefeuille

Situation du Plan d'amélioration du portefeuille pays en août 2010

Opérations	Principaux problèmes	Mesures requises	Entité responsable	Échéance	Situation actuelle	Code en couleur
Satisfaction des conditions préalables à l'entrée en vigueur des prêts	Long retard dans la satisfaction des conditions	Maintenir l'exigence relative aux conditions de prêt aussi simple que possible. Les chefs de projet de la Banque doivent travailler plus étroitement avec le gouvernement pour l'aider à assurer la satisfaction en temps utile de toutes les conditions juridiques.	Secteur de la Banque Bureau extérieur	Continue	En cours. Cette mesure a été appliquée aux nouveaux projets, par ex. le projet d'appui à l'environnement (signé en février 2009)	
		Maintenir un dialogue continu avec le gouvernement angolais en vue d'assurer l'appropriation du projet et à la réalisation d'au moins 2 missions de supervision par projet par an.	Banque	Continue	En cours. La Banque a jusqu'ici entrepris, et ce depuis novembre 2009, plusieurs missions de concertation, et ces missions de supervision ont été effectuées pour tous les projets, avec un accent accru sur le projet d'appropriation.	

	Faiblesse et inefficacité de l'administration publique	Le projet ICBPR qui est en cours de préparation, contribuera à s'attaquer à ce problème en renforçant la capacité institutionnelle d'améliorer la planification, l'exécution, le suivi et l'évaluation des programmes	Banque Gouvernement	Continue	En cours	
Gestion des cellules d'exécution de projet	Faible capacité des cellules d'exécution de projet et gestion inefficace	Améliorer le recrutement des coordinateurs de projet. Fournir une formation au personnel des projets dans le domaine de la passation des marchés et de la gestion financière L'une des principales activités de la PISU consistera à renforcer les capacités en formant le personnel des cellules d'exécution de projet ainsi que celui des ministères, départements et agences.	Gouvernement /Banque	Continue	En retard d'exécution. La cellule d'exécution du projet de Sumbe ainsi que celle du projet d'appui à la gestion financière et celle du projet de santé n'ont pas été complètement établies à ce jour	
	Problème de communication dans les langues officielles de la Banque	Exiger des coordinateurs de projet qu'ils soient en mesure de communiquer dans les langues officielles de la Banque et/ou leur donner des cours de langue. Encourager par ailleurs les chefs de projet à apprendre le portugais	Banque/Gouv ernement	Continue	En retard d'exécution	
	Retard dans la soumission des rapports trimestriels	2.3.1 Mettre en œuvre un système d'évaluation axée sur la performance	Banque/Gouv ernement	Continue	En retard d'exécution	
	Non-respect du calendrier d'exécution des projets	Fournir une formation plus poussée sur les règles et les procédures de la Banque ainsi qu'en matière de gestion des cycles de projet	Banque	Continue	La Banque dispose de fonds garantis provenant du Fonds spécial du Portugal pour financer la traduction en portugais des règles	

					de passation des marchés de la Banque ainsi que pour fournir une formation en portugais au personnel des cellules d'exécution de projet et des organes d'exécution dans tous les pays lusophones.	
	Inefficacité des comités directeurs des projets	Comme solution de rechange, établir un forum des parties prenantes qui se tiendra pour la première fois lors du lancement du projet et sera suivi d'une réunion annuelle, pour améliorer la participation à la prise de décision et recueillir des commentaires dans le cadre d'une revue participative du projet.	Gouvernement	Continue	En cours. Cette mesure sera appliquée au projet ICBPR	
	Retards dans le transfert des fonds de contrepartie aux projets	Veiller à l'établissement d'un lien institutionnel entre les cellules d'exécution de projet, la Direction de la planification et des études des ministères sectoriels, et les comités directeurs des projets	Gouvernement	Continue	En cours De lentes améliorations	
	2.7 Déficit dans les fonds de contrepartie transférés aux projets	Veillez à inscrire ces fonds dans le programme d'investissement public.	Gouvernement	Continue	Des améliorations ont été enregistrées dans le projet Éducation II et le projet relatif à la pêche artisanale	
3. Travail dans les langues officielles de la Banque	Les difficultés à communiquer en français/ anglais accroissent le retard du traitement des dossiers	Recruter des membres du personnel de projet parlant français/ anglais	Gouvernement /Banque	Nouveaux projets	Les nouveaux projets (environnement) envisagent de recruter un personnel parlant couramment les langues de la Banque	

		Donner des cours de formation au personnel des projets pour améliorer les aptitudes linguistiques.	Banque	Continue	En retard d'exécution	
	Coûts supplémentaires liés à la traduction des documents soumis à la Banque	Fournir aux cellules d'exécution de projet les fonds requis pour la traduction des documents	Banque	Nouveaux projets	En cours. Cette mesure a été appliquée aux nouveaux projets, par exemple le projet d'appui à l'environnement (signé en début février 2009)	
4. Passation des marchés des services, des biens et des travaux	Longs retards notés, en raison de l'ignorance des procédures et des règles de la Banque	Organiser des séances de formation sur les procédures de la Banque à l'intention du personnel des cellules d'exécution de projet et des fonctionnaires, en particulier ceux des Directions de la planification et des études des ministères sectoriels	Banque		Le projet ICBPR fournira une formation et un appui au personnel des cellules d'exécution de projet ainsi que des ministères, départements et agences	
		Établir, au ministère de la Planification, une Cellule d'appui à l'exécution des projets (PISU) dotée d'un personnel qualifié et destinée à fournir un appui au ministère de la Planification, aux provinces, aux ministères, départements et agences, ainsi qu'aux cellules d'exécution de projet sectorielles, disséminés dans tout le pays	Gouvernement Banque	Début de 2011	En cours	
		Accroître les fonds de traduction des cellules d'exécution de projet pour couvrir les documents d'appels d'offres		Nouveaux projets	En cours. Cette mesure a été appliquée aux nouveaux projets, par exemple le projet d'appui à	

Coûts supplémentaires pour les entreprises lorsqu'elles soumettent des offres dans les

	langues officielles de la Banque				l'environnement (signé en début février 2009)	
	Médiocrité de la réponse des soumissionnaires qui demandent souvent un changement de mode de passation des marchés	Assurer la qualité initiale et choisir le meilleur mode de passation des marchés, sur la base des spécificités du pays.	Banque	Continue	En cours. Cette mesure a été appliquée aux nouveaux projets, par exemple le projet d'appui à l'environnement (signé en début février 2009)	

NOTE :

Vert — Progrès satisfaisants

Orange — Progrès moyens

Rouge — En retard d'exécution

PROJETS ACTIFS

PORTFEUILLE EN COURS EN ANGOLA (millions d'UC)							
Projet	SECTEUR	DATE D'APPROBATION	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR	DATE DE CLÔTURE	COÛT TOTAL (millions d'UC)	TOTAL DÉCAISSÉ (millions d'UC)	DÉCAISSEMENT
PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE ARTISANALE P-AO.A00-002	Développement agricole et rural	30/10/2002	11/05/2004	31/12/2010*	7,00	4,30	61,33 %
PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL BOM JESUS DE CALENGA P-AO-A00-001	Développement agricole et rural	24/11/2005	14/09/2006	31/12/2012	17,20	3,50	20,24 %
PROJET D'ÉDUCATION DE BASE ET D'ACQUISITION DES APTITUDES PROFESSIONNELLES — EDU II P-AO-IAO-004	Social	5/12/2001	27/11/2002	31/12/2010*	9,63	2,48	28,42 %
PROJET DE SANTÉ D'UIGE P-AO-IBO-002	Social	13/11/2002	12/09/2003	31/12/2010*	6,50	0,86	13,27 %
PROJETS RELATIFS AUX GROUPES VULNÉRABLES DE HUAMBO P-AO-IAE-001	Social	12/11/2003	13/01/2005	31/12/2010**	3,78	0,51	13,58 %
PROJET D'APPUI AU SECTEUR ENVIRONNEMENTAL P-AO-CZO-001	Environnement	11/03/2009	17/12/2009	31/12/2015	12,00	0,3	2,44 %
PROJET D'APPUI À LA GESTION FINANCIÈRE P-AO-KFO-002	Finance	14/11/2007	N.D.	31/12/2012	5,90	–	–
PROJET D'APPROVISIONNEMENT EN EAU, D'ASSAINISSEMENT ET D'APPUI INSTITUTIONNEL DE SUMBE P-AO-E00-003	Approvisionnement en eau et assainissement	28/11/2007	N.D.	30/06/2013	12,00	–	–
TOTAL GÉNÉRAL DES ENGAGEMENTS					74,01	10,77	15,22 %

Source : CPPR de l'Angola (ORSB) ; *une demande de prorogation d'un an a été soumise ; **une demande d'annulation de projet a été soumise.

Opérations indicatives 2011-2015 du Groupe de la Banque pour l'Angola
Programme indicatif de prêt

Titre du projet	Montant	Financement	Secteur
Pilier I : donner une impulsion à la compétitivité de l'économie			
2011			
Ligne de crédit à une banque commerciale pour financer le crédit aux PME	100	BAD privé	Financier
Appui aux activités de pêche orientées vers le marché	20	BAD souverain	Halieutique
2012			
Politique de développement du secteur privé et réformes institutionnelles	4	FAD-12 prêt	Multisecteur
Institutions de microfinancement de deuxième rang et renforcement des capacités	20	BAD privé	Financier
TOTAL Financement au moyen de fonds BAD et FAD-12	144 millions d'UC		
Pilier II : appui à l'aménagement des infrastructures économiques			
2011			
Production combinée d'énergie solaire et éolienne	50	BAD souverain	Électricité
Études préparatoires et de faisabilité pour les projets d'infrastructure (route Lucusse – Zambie; chemin de fer Namibe – Lubambo – Oshikango)	10	BAD souverain	Transports
2012			
2° centrale à Cambambe (4x130) avec partenariat public-privé	200	BAD privé	Électricité
Interconnexion nationale de 3 lignes ferroviaires	4		
2013			
GTG 3 Réhabilitation de la centrale thermique de Cazenga	50	BAD souverain	Électricité
Entretien des infrastructures économiques	15	FAD-12 prêt	Appui inst.
TOTAL Financement au moyen des fonds BAD et FAD-12	329 millions d'UC		

Note : les chiffres sont en UC et renvoient au montant total des projets ; les projets susceptibles de découler des études et qui de ce fait ne sont pas encore confirmés n'ont pas été pris en compte dans le programme de prêt

Programme indicatif hors prêt

Titre du projet	Montant	Financement	Secteur
Pilier I : donner une impulsion à la compétitivité de l'économie			
2011			
Projet ICBPR (notamment l'étude sur la diversification de l'économie)	6	Don FAD-12	Appui inst.
Cellule PPP au ministère de la Coordination économique	2	Don pays à revenu interm.	Appui inst.
2012			
Étude sur la mobilisation des ressources intérieures	0,3	Fonds fiduciaire	Études écon. et sectorielles
TOTAL	8,3		
Pilier II : appui à l'aménagement des infrastructures économiques			
2011			
Étude sur le plan directeur national d'électricité	5	Don pays à revenu interm.	Électricité
2012			
Étude sur l'interconnexion CFM – Zambie	4	BAD souverain	Chemin de fer
Étude sur la stratégie des ports maritimes	4	Don pays à revenu interm.	Maritime
2013			
Plan directeur des énergies propres	0,5	Fonds fiduciaire	Études écon. et sectorielles
TOTAL	13,5		

Note : les chiffres sont en UC et renvoient au montant total des projets ; les projets susceptibles de découler des études et qui de ce fait ne sont pas encore confirmés n'ont pas été pris en compte dans le programme de prêt ;

Sigles et abréviations des guichets de financement : BAD souverain – prêt souverain de la BAD ; BAD privé – prêt non souverain de la BAD ; Don pays à revenu interm. – don réservé aux pays à revenu intermédiaire.

Politiques et objectifs de l'accord de confirmation du FMI pour 2010**Encadré 1. Politiques et objectifs macroéconomiques de l'accord de confirmation de 2010**

Le programme macroéconomique vise à reconstituer les réserves, à accroître la confiance envers le kwanza et à rétablir une position macroéconomique durable

Politique budgétaire et correction des faiblesses sous-jacentes des finances publiques

- Le gouvernement recherchera les moyens propres à réduire le déficit du solde budgétaire primaire non pétrolier, en vue de le porter à environ 41 % du PIB non pétrolier en 2011
- En ce qui concerne les dépenses, le budget 2010 visera à les réduire de six points de pourcentage du PIB. Il maintiendra les dépenses sociales à environ 30 % du total des dépenses publiques et réduira les arriérés intérieurs.
- Le gouvernement angolais s'engage à renforcer sa capacité de gestion de la dette et à réduire le crédit extérieur non concessionnel en le ramenant à un plafond de 2 milliards de dollars.
- Dissocier la position budgétaire des recettes pétrolières imprévisibles et établir un fonds de stabilisation et d'épargne, grâce à la création d'un Fonds angolais du patrimoine souverain.
- Adopter une loi sur la responsabilité budgétaire, pour se prémunir contre une politique budgétaire procyclique
- Réformer le régime d'imposition en vue de le simplifier et de réduire l'importance déjà considérable du secteur informel et de l'évasion fiscale
- Réformer le système de gestion des finances publiques, conformément aux recommandations du Rapport sur l'observation des normes et codes budgétaires 2006 du FMI.
- Éliminer progressivement les activités quasi budgétaires de la Sonangol et des autres entreprises étatiques. En outre, le gouvernement angolais publiera les états financiers audités de la Sonangol pour 2007 et 2008, et il adoptera cette mesure comme une des pratiques types normales.

Normalisation du marché des changes appuyée sur une gestion monétaire prudente

- Normaliser le fonctionnement du marché des devises, avec un système d'enchères reposant sur le marché. Rationaliser la stratégie d'information sur le marché des changes.
- La Banque nationale d'Angola continuera de maintenir une position serrée en matière de politique monétaire, en vertu du principe de neutralisation des recettes en dollars. Pour appuyer la politique des changes, la Banque nationale d'Angola accroîtra son taux directeur pour susciter la hausse des taux d'intérêt du marché.
- Le gouvernement recourra par ailleurs à une gestion prudente de la dette intérieure pour limiter la réduction de ses dépôts auprès de la Banque nationale d'Angola et, ce faisant, appuyer les réserves internationales. Les cibles des réserves sont d'à peu près 3,2 mois de couverture des importations en 2010, et d'environ 3,8 mois en 2011.
- Le Trésor émettra des titres pour le financement intérieur du déficit public. En cas d'insuffisance des financements du marché, il puisera dans ses dépôts auprès de la Banque nationale d'Angola.
- Durant la période du programme, le gouvernement angolais n'intensifiera ni n'adoptera pas des restrictions de change ou des pratiques de taux de change multiples qui ne sont pas cohérentes avec les obligations stipulées aux sections 2(a) et 3 de l'article VIII.

Renforcement du secteur financier

- La Banque nationale d'Angola étoffera ses orientations aux banques sur le maintien des niveaux adéquats de capital et de provisionnement pour couvrir le risque de crédit.
- La Banque nationale d'Angola passera en revue son cadre réglementaire et de supervision, en vue de renforcer son contrôle du secteur financier, notamment le contrôle bancaire axé sur le risque, avec l'adoption de règles prudentielles qui tiennent convenablement compte des risques de bilan des prêts libellés en devises.

Source : note de service du FMI sur les politiques économiques et financières de 2010 dans le cadre du programme de la première année de l'accord de confirmation.

Politiques stratégiques de développement du gouvernement et du MPLA

« Visão 2025 » à long terme

La stratégie à long terme 2025 de l'Angola 2025 repose sur une conception généralisée du développement du pays. Ses 15 concepts structurels sont les suivants :

- i. Bâtir un avenir basé sur l'histoire de l'homme, mais surtout sur l'adhésion des Angolais à une vision
- ii. Éradiquer la famine, la pauvreté et l'analphabétisme
- iii. Valoriser l'être humain, le savoir et l'innovation
- iv. Valoriser le travail, l'entrepreneuriat et l'épargne
- v. Mettre un terme au conflit militaire, et promouvoir la paix sociale et politique
- vi. Mettre fin à l'utilisation abusive des ressources environnementales et naturelles
- vii. Promouvoir une active participation citoyenne et démocratique ainsi que l'égalité des chances
- viii. Respecter les différences ethniques et linguistiques
- ix. Préserver la solidarité intergénérationnelle
- x. Promouvoir l'éthique et la transparence dans les relations professionnelles, économiques, sociales et institutionnelles
- xi. Éliminer toute forme de discrimination, en particulier celle basée sur le genre
- xii. Éliminer toute forme d'esclavage économique
- xiii. Contenir les déséquilibres macroéconomiques et des finances publiques pour prévenir l'inflation et la crise
- xiv. Promouvoir la décentralisation et la déconcentration de l'État et de l'administration publique
- xv. Assurer un rééquilibrage géographique de la croissance

Programme électoral 2009-2012 du MPLA

Le programme électoral du MPLA était basé sur 12 principes d'action à mettre en œuvre pendant que le parti est au pouvoir :

- a. Lutter contre la misère et la pauvreté, en faisant reculer cette dernière
- b. Promouvoir la durabilité du développement économique
- c. Poursuivre le programme de reconstruction nationale
- d. Moderniser l'administration publique
- e. Diversifier et moderniser l'économie
- f. Moderniser et renforcer le système financier
- g. Accélérer le développement industriel
- h. Faciliter le développement rural intégré
- i. Développer les ressources humaines et renforcer leurs capacités
- j. Promouvoir l'entrepreneuriat
- k. Accroître le revenu et l'emploi
- l. Améliorer le niveau de vie des Angolais

Plan national 2010-2011 du gouvernement

Le programme électoral du MPLA reposait sur 12 principes d'action à mettre en œuvre pendant que le parti est au pouvoir :

- Promouvoir la cohésion et l'unité nationales, et consolider les institutions et la démocratie
- Assurer une forte croissance économique durable, avec stabilité macroéconomique et diversification de l'activité économique
- Améliorer le niveau de vie des Angolais et le développement humain
- Donner une impulsion au secteur privé intérieur et à l'entrepreneuriat national
- Accroître la compétitivité de l'Angola sur la scène internationale
- Réduire les déséquilibres entre les milieux urbain, périurbain et rural
- Stimuler la production industrielle pour accélérer la substitution des importations
- Réhabiliter et aménager les infrastructures nécessaires pour la reconstruction du pays
- Moderniser le secteur financier et faire de l'Angola une place forte financière régionale
- Définir et mettre en œuvre une politique efficace de protection et de solidarité sociales
- Veiller à l'urbanisation rapide des bidonvilles et à la modernisation des communautés urbaines

APPUI DES PARTENAIRES DE DÉVELOPPEMENT À L'ANGOLA

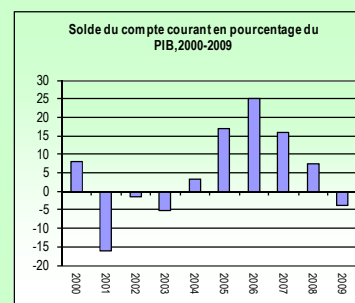
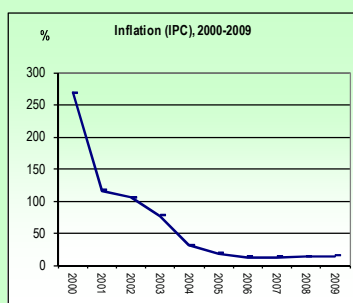
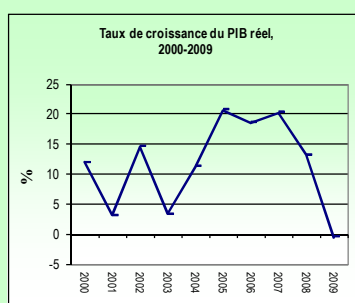
Domaines actuels d'intervention	Bailleurs de fonds bilatéraux										Bailleurs de fonds multilatéraux						Total	
	CZ	DE	ES	FR	IT	JP	NL	NO	PT	UK	US	ADB	EC	UnDP	Unicef	WHO		WB
Agriculture et Développement Rural	X	X	X	X	X	X			X		X	X	X				X	11
Renforcement des capacités		X	X	X	X	X		X	X		X	X	X	X	X		X	13
Société civile et éducation civique			X		X		X	X	X		X		X	X	X		X	10
Décentralisation		X	X					X	X	X	X		X	X	X		X	10
Croissance économique et politique commercial						X							X	X			X	4
Gestion économique et politique								X		X	X		X	X			X	6
Education	X	X	X	X		X			X			X	X	X	X		X	11
Energie				X		X											X	4
Environnement	X		X		X	X		X				X	X	X			X	9
Pêches	X		X					X										3
Aide alimentaire et sécurité alimentaire	X		X										X	X	X			5
Santé et VIH et SIDA			X	X	X	X		X		X			X	X	X	X	X	12
Droits humains et démocratie							X	X	X	X			X	X	X			7
Justice					X				X				X	X	X			5
Gouvernance, Transparence, Responsabilité Secteur pétrolier								X		X							X	3
Développement du Sector Privé			X	X							X	X	X	X			X	7
Administration publique					X						X		X	X	X		X	6
Gestion des Finances Publiques										X	X	X	X	X			X	6
Réfugiés et Intégration IDP													X		X			2
Intégration Régionale									X			X	X	X			X	5
Routes et Transports					X	X							X				X	4
Télécommunications et technologie de l'information																	X	1
Alimentation en eau et assainissement			X	X		X					X	X	X	X	X		X	10
Autres Domaines																		
Culture				X														1
Déménagement		X			X			X					X					4
Genre								X										1
Planification Urbaine						X												1
Jeunesse	X																	1

Note : *future areas* (domaines futurs) correspond à la période de 2009 ; *change* (variation) renvoie à la différence entre 2009 et 2008

Source : Banque mondiale, Rapport 2009 des bailleurs de fonds de l'Angola

QUELQUES INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES

Indicateurs	Unité	2000	2004	2005	2006	2007	2008	2009 (e)
Comptes nationaux								
RNB aux prix courants du marché	Million \$ E.U.	5 904	14 637	21 941	32 657	45 509	62 113	...
RNB par habitant	\$ E.U.	410	910	1 320	1 910	2 590	3 450	...
PIB au prix courants	Million \$ E.U.	9 917,0	19 799,5	30 632,1	45 167,6	59 263,3	84 944,8	65 462,8
PIB aux prix constants de 2000	Million \$ E.U.	9 917,0	13 456,0	16 229,7	19 242,5	23 144,8	26 194,2	26 039,0
Croissance du PIB en termes réels	%	12,0	11,2	20,6	18,6	20,3	13,2	-0,6
Croissance du PIB par habitant en termes	%	9,0	7,9	17,2	15,3	17,1	10,3	-3,1
Investissement intérieur brut	% du PIB	11,7	9,1	8,1	11,3	14,0	15,8	17,4
Investissement public	% du PIB	5,7	4,9	5,0	8,9	11,7	14,0	14,6
Investissement privé	% du PIB	6,1	4,2	3,0	2,4	2,3	1,8	2,8
Épargne nationale	% du PIB	23,7	12,6	24,8	36,5	29,9	23,4	14,0
Prix et Monnaie								
Inflation (IPC)	%	268,4	31,0	18,5	12,2	11,8	13,2	14,0
Taux de change (moyenne annuelle)	monnaie locale / \$ E.U.	10,0	83,4	87,2	80,4	76,7	75,0	79,5
Masse monétaire, variations annuelles (M)	%	309,0	37,0	60,5	57,3	38,6	66,2	29,1
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB)	%	16,2	14,8	14,7	17,0	18,8	22,2	35,2
Finances publiques								
Recettes totales et dons	% du PIB	47,2	36,9	40,7	46,4	46,7	50,5	42,7
Dépenses totales et prêts nets	% du PIB	54,3	35,8	32,2	35,5	35,2	41,6	50,4
Déficit (-) / Excédent global (+)	% du PIB	-7,0	1,1	8,5	10,9	11,6	8,8	-7,7
Secteur extérieur								
Variation en volume des exportations (ma)	%	1,6	14,2	31,7	9,0	23,1	11,3	-5,1
Variation en volume des importations (ma)	%	1,0	3,6	36,6	4,4	44,1	50,2	-22,0
Variation des termes de l'échange	%	55,6	20,7	29,6	20,4	4,8	26,5	-47,7
Solde des comptes courants	Million \$ E.U.	794,3	686,3	5 137,8	11 382,4	9 403,2	6 408,1	-2 467,4
Solde des comptes courants	% du PIB	8,0	3,5	16,8	25,2	15,9	7,5	-3,8
Réserves internationales	mois d'importations	1,9	1,0	1,8	4,2	3,2	3,2	3,6
Dettes et flux financiers								
Service de la dette	% des exportations	36,5	16,6	10,9	8,7	9,7	4,3	13,3
Dettes extérieures totales	% du PIB	92,0	51,3	39,5	20,7	19,9	19,5	28,3
Flux financiers nets totaux	Million \$ E.U.	117,5	1 084,8	1 667,9	471,3	524,3	2 651,2	...
Aide publique au développement nette	Million \$ E.U.	302,2	1 144,4	414,6	163,5	246,2	368,8	...
Investissements nets directs en prov. de l'é	Million \$ E.U.	878,6	5 606,4	6 794,2	9 063,7	9 795,8	15 547,7	...



Source : Département de la statistique de la BAD; FMI: Perspectives de l'économie mondiale, Septembre 2009 et Statistiques financières internationales, février 2010; Département de la statistique : Development Data Platform (base de donnée), mars 2010; OCDE, Division des systèmes statistiques.

Notes: ... Données non disponibles

Dernière mise à jour : mai 2010

INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT

Angola - Indicateurs de développement				
Indicateurs sociaux	Angola		Afrique	Pays en développement
	1990	2009 *		
Superficie (000 Km ²)	1 247		30 323	80 976
Population totale (millions)	10,7	18,5	1 008,4	5 628,5
Croissance annuelle de la population (%)	2,9	2,6	2,3	1,3
Espérance de vie à la naissance -Total (années)	42,0	47,6	55,7	66,9
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	147,6	113,5	80,0	49,9
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	4,2	16,5	42,9	78,0
Naissances assistées par un personnel de santé qualifié (%)	...	47,3	50,5	63,4
Taux de vac. contre rougeole (% d'enfants de 12-23 mois)	38,0	79,0	74,0	81,7
Taux de scolarisation au primaire (% brut)	91,7	127,7	100,2	106,8
Ratio Filles/Garçons au primaire (%)	92,1	81,1	90,9	100,0
Taux d'alphabétisation (% de la population >15 ans)	...	69,6	64,8	81,0
Accès à l'eau salubre (% de la population)	39,0	50,0	64,0	84,0
Accès aux services sanitaires (% de la population)	26,0	57,0	38,5	54,6
Valeur de l'IDH (Rang sur 169 pays)	...	146,0	n.a	n.a
Indice de pauvreté humaine (IPH-1) (% de la Population)	...	37,2	34,7	...
Angola				
Indicateurs macroéconomiques	2000	2007	2008	2009**
RNB par habitant, méthode Atlas (\$ courant)	410	2 590	3 340	3 490
PIB (Million de dollars courant)	9 917	59 263	84 945	65 463
Croissance du PIB réel (% annuel)	12,0	20,3	13,2	-0,6
Croissance du PIB réel par habitant (% annuel)	9,0	17,1	10,3	-3,1
Investissement intérieur brut (% du PIB)	11,7	14,0	15,8	17,4
Inflation (% annuel)	268,4	11,8	13,2	14,0
Solde budgétaire (% du PIB)	-7,0	11,6	8,8	-7,7
Commerce, Dette extérieure & Flux financiers	2000	2007	2008	2009
Variation en volume des exportations (%)	1,6	23,1	11,3	-5,1
Variation en volume des importations (%)	1,0	44,1	50,2	-22,0
Variation des termes de l'échange	55,6	4,8	26,5	-47,7
Balance commerciale (Million de dollars E.U.)	4879,7	30735,1	42931,5	18335,7
Balance commerciale (% du PIB)	49,2	51,9	50,5	28,0
Solde des comptes courants (Million de dollars E.U.)	794,3	9403,1	6408,0	-2467,4
Solde des comptes courants (% du PIB)	8,0	15,9	7,5	-3,8
Service de la dette (% des exportations)	36,5	9,7	4,3	13,3
Dette extérieure totale (% du PIB)	92,0	19,9	19,5	28,3
Flux financiers nets totaux (Million de dollars E.U.)	117,5	524,3	2651,2	...
Aide publique au développement nette (Mn de dollars E.U.)	302,2	246,2	368,8	...
Investissements nets directs (Million de dollars E.U.)	878,6	9795,8	16581,0	13100,6
Réserves internationales (mois d'importations)	1,9	3,2	3,2	3,6
Développement du secteur privé et infrastructures	2000	2005	2009	2010
Temps requis pour demarrer une affaire (jours)	...	119	68	68
Indice de protection des investisseurs (0-10)	...	5,7	5,7	5,7
Abonnés aux téléphones fixes (pour 1000 hab.)	4,5	5,8	6,3	6,3
Utilisateurs d'internet (pour 1000 hab.)	1,8	97,0	375,9	375,9
Routes asphaltées (% du total des routes)
Ferroviaire, Marchandises transportées (million ton-km)

Source: Département de la statistique de la BAD, à partir de sources nationales et internationales.

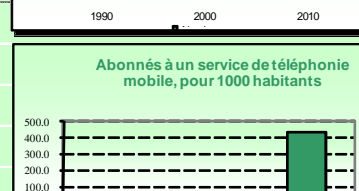
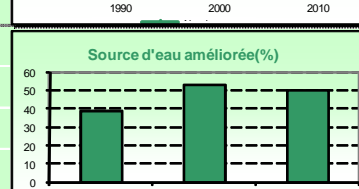
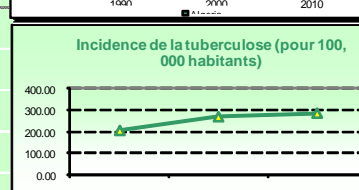
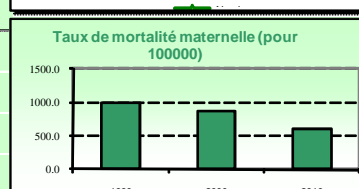
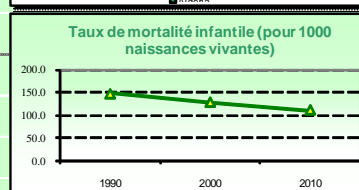
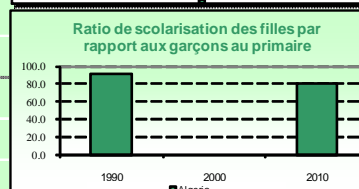
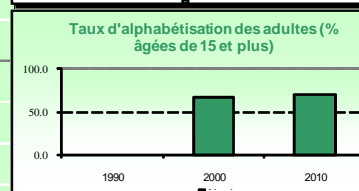
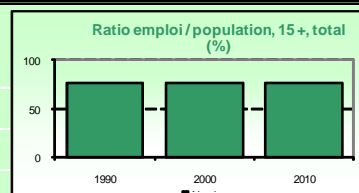
* Année la plus récente.

Dernière mise à jour : novembre 2010

OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT

PROGRES REALISES DANS LA MISE EN OEUVRE DES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE

	1990 ¹	2000 ²	2010 ³
Objectif 1 : réduire l'extrême pauvreté et la faim			
Ratio emploi / population, 15 +, total (%)	76.5	76.2	76.4
Prévalence de la malnutrition, le poids pour l'âge (% des enfants de moins de 5)	...	40.0	...
Indice de pauvreté à 1,25 \$ par jour (PPA) (% de la population)	...	54.3	...
Prévalence de la sous-alimentation (% de la population)	66.0	35.0	...
Objectif 2 : assurer l'éducation primaire pour tous			
Taux d'alphabétisation, les jeunes femmes (% des femmes de 15-24 ans)	...	63.2	65.2
Taux d'alphabétisation des adultes (% de personnes âgées de 15 et plus)	...	67.4	69.6
Taux d'achèvement du primaire, total (% du groupe d'âge concerné)	34.1
Total des inscrits, primaire (% net)	33.8
Objectif 3 : promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes			
Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (%)	15.0	16.0	37.3
Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire,	91.6	...	81.1
Rapport filles/garçons dans l'enseignement secondaire	...	83.2	...
Objectif 4 : réduire la mortalité infantile			
Vaccination, la rougeole (% des enfants âgés de 12-23 mois)	38.0	64.0	77.0
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes)	147.6	128.5	110.9
Taux de mortalité, moins de 5 ans (pour 1000)	257.2	224.0	192.5
Objectif 5 : améliorer la santé maternelle			
Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (% du total)	...	44.7	47.3
La prévalence des contraceptifs (% des femmes âgées de 15-49 ans)	...	6.2	...
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	1000.0	880.0	610.0
Objectif 6 : combattre le VIH/SIDA, la malaria et les autres maladies			
Incidence de la tuberculose (pour 100, 000 habitants)	205.0	270.0	287.0
Prévalence du VIH, femmes (% ages 15-24)	0.3
Prévalence du VIH, de sexe masculin (% ages 15-24)	0.2
Prévalence du VIH, total (% de la population âgée 15-49)	...	3.7	2.1
Objectif 7 : assurer un environnement humain durable			
Émissions de CO2 (kg par \$ de PIB PPA)	1.0	1.5	0.9
Installations d'assainissement amélioré (% de la population ayant accès)	26.0	31.0	57.0
Source d'eau améliorée (% de la population ayant accès)	39.0	53.0	50.0
Objectif 8 : construire un partenariat mondial pour le développement			
Aide par habitant (current US \$)	24.9	70.9	20.5
Nombre d'utilisateurs d'Internet, pour 1000 habitants	...	4.6	32.8
Abonnés à un service de téléphonie mobile, pour 1000 habitants	0.1	45.9	438.4
Nombre de lignes fixes, pour 1000 habitants	6.6	5.8	16.4



Source : Base des données du Département des Statistiques de la BAD;

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, WRI, PNUD, Rapports nationaux.

Notes: n.a. Non Applicable; ... : Données non disponibles.

*Dernière année disponible dans la période 2005-2009

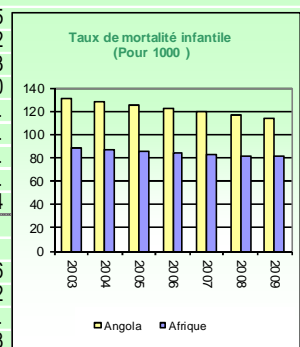
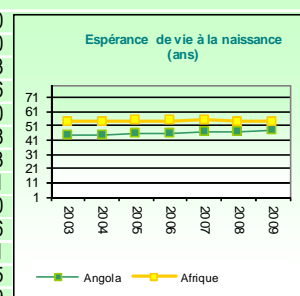
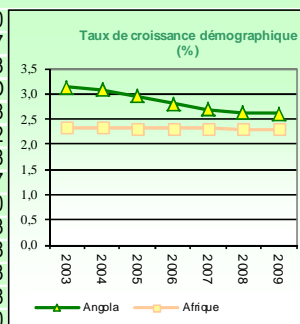
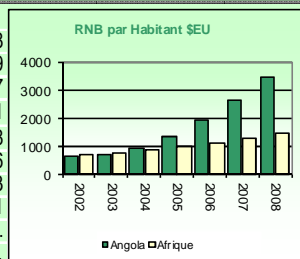
¹ Dernière année disponible dans la période 1990-1995; ² Dernière année disponible dans la période 2000-2004; ³ Dernière année disponible dans la période 2005-2010

dernière mise à jour:

janvier 2011

INDICATEURS SOCIOÉCONOMIQUES COMPARATIFS

	Année	Angola	Afrique	Pays en Développement	Pays Développés
Indicateurs de Base					
Superficie ('000 Km ²)		1 247	30 323	80 976	54 658
Population totale (millions)	2009	18,5	1 008	5 629	1 069
Population urbaine (% of Total)	2009	57,6	39,6	44,8	77,7
Densité de la population (au Km ²)	2009	14,8	3,3	66,6	23,1
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2008	3 450	1 428	2 780	39 688
Participation de la Population Active - Total (%)	2009	44,3	41,2	45,6	54,6
Participation de la Population Active - Femmes (%)	2009	47,1	41,2	39,8	43,3
Valeur de l'Indice sexospécifique de dévelop. hum.	2005	0,439	0,525	0,694	0,911
Indice de développement humain (rang sur 182 pa)	2007	143	0,514	n.a	n.a.
Population vivant en dessous de \$ 1 par Jour (%)	2006	...	50,8	25,0	...
Indicateurs Démographiques					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2009	2,6	2,3	1,3	0,7
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2009	4,2	3,4	2,4	1,0
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2009	45,0	56,0	29,2	17,7
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2009	2,5	4,5	6,0	15,3
Taux de dépendance (%)	2009	90,2	78,0	52,8	49,0
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2009	97,2	100,7	93,5	94,8
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2009	23,5	48,5	53,3	47,2
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2009	47,6	55,7	66,9	79,8
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2009	49,6	56,8	68,9	82,7
Taux brut de natalité (pour 1000)	2009	42,3	35,4	21,5	12,0
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2009	16,5	12,2	8,2	8,3
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2009	113,5	80,0	49,9	5,8
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2009	197,5	83,9	51,4	6,3
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2009	5,6	4,5	2,7	1,8
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	2005	1400,0	683,0	440,0	10,0
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2006	61,0	75,0
Indicateurs de Santé et de Nutrition					
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	2005	16,5	42,9	78,0	287,0
Nombre d'infirmières (pour 100000 habitants)	2005	245,4	120,4	98,0	782,0
Naissances assistées par un personnel de santé q	2007	47,3	50,5	63,4	99,3
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2008	50,0	64,0	84,0	99,6
Accès aux services de santé (% de la population)	2006	...	61,7	80,0	100,0
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2008	57,0	38,5	54,6	99,8
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VI	2007	2,1	4,5	1,3	0,3
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2007	287,0	313,7	161,9	14,1
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2007	88,0	83,0	89,0	99,0
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2007	88,0	74,0	81,7	92,6
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	2005	...	25,6	27,0	0,1
Apport journalier en calorie par habitant	2005	1 902	2 324	2 675	3 285
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2006	2,3	5,5	4,0	6,9
Indicateurs d'Éducation					
Taux brut de scolarisation au (%)					
Primaire - Total	2006	...	100,2	106,8	101,5
Primaire - Filles	2006	...	91,7	104,6	101,2
Secondaire - Total	2005	...	35,1	62,3	100,3
Secondaire - Filles	2005	...	30,5	60,7	100,0
Personnel enseignant féminin au primaire (% du tot	2006	...	47,5
Analphabétisme des adultes - Total (%)	2006	...	59,4	19,0	...
Analphabétisme des adultes - Hommes (%)	2006	...	69,8	13,4	...
Analphabétisme des adultes - Femmes (%)	2006	...	57,4	24,4	...
Dépenses d'éducation en % du PIB	2006	2,6	4,5	...	5,4
Indicateurs d'Environnement					
Terres arables en % de la superficie totale	2007	2,6	6,0	9,9	11,6
Taux annuel de déforestation (%)	2006	...	0,7	0,4	-0,2
Taux annuel de reboisement (%)	2006	...	10,9
Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques)	2008	1,3	1,1	1,9	12,3



Source : Base des données du Département des Statistiques de la BAD;

dernière mise à jour : septembre 2010

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, WRI, PNUD, Rapports nationaux.

Notes: n.a. Non Applicable; ... : Données non disponibles.

RÉFÉRENCES

- Banque africaine de développement et Organisation de coopération et de développement économiques (2010), *Perspectives économiques en Afrique 2010*.
- Banque africaine de développement, Département de la statistique.
- Banque africaine de développement (2009), *Profil du secteur privé pour l'Angola*
- Banque africaine de développement (2008), *Profil genre sur l'Angola*
- Banque nationale d'Angola, bulletin statistique mensuel (divers) (<http://www.bna.ao/>).
- Economist Intelligence Unit (2009), *Rapport pays pour l'Angola* et *Profil pays* (divers).
- Union européenne (2007), *Document de stratégie pays* et *Programme indicatif national 2008-2013 pour l'Angola*.
- Gouvernement angolais (2010), budget annuel, *Plan national biennal 2010-2011* (<http://www.angola-portal.ao/portaldogoverno/>).
- Gouvernement angolais (2008), *Vision 2025*, Luanda.
- Fonds monétaire international (2010), *Angola : Lettre d'intention de revue de l'accord de confirmation*.
- Ministère des Finances (divers) (<http://www.minfin.gv.ao/>).
- Programme des Nations Unies pour le développement (2009), *Plan d'action pays pour l'Angola 2009-2013*.
- Forum économique mondiale (2009), *Rapports sur la compétitivité mondiale 2009*.
- Banque mondiale (2009), *Rapport Doing Business 2010*.
- Banque mondiale (2006), *Document de stratégie intérimaire 2007-2009 de l'Angola*.